

## Les Cahiers des dix



# Le premier Fauteuil

Gérard Malchelosse, Philippe Sylvain

Pierre Trépanier

Number 51, 1996

60 ans

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012937ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012937ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Trépanier, P. (1996). Le premier Fauteuil : Gérard Malchelosse, Philippe Sylvain. *Les Cahiers des dix*, (51), 11–38. <https://doi.org/10.7202/1012937ar>

## Le premier Fauteuil

PAR PIERRE TRÉPANIÉ

*Par le récit explicatif, on se propose de dire  
pourquoi ceci a été fait ou est arrivé plutôt que cela.*  
Jacques Bainville, *La Troisième République*, 1935.

L'historien doit s'efforcer à la modestie. Le dictionnaire latin-français ne lui rappelle-t-il pas que *historia* signifie tout ensemble recherche, description, histoire, récit, historiette, conte, sornette et mensonge? Le métier d'historien n'est pas triste. Il entretient l'humeur belliqueuse. Les écoles historiques se querellent avec entrain. L'adversaire – et lui seul – se noie dans ses fables. Paradoxalement, l'histoire nourrit aussi l'amitié. Elle rapproche les curieux, assemble les causeurs pour les fêtes de la conversation. Les Dix aiment se réunir autour d'une table bien garnie. Au premier fauteuil a pris place d'abord Gérard Malchelosse (1896-1969), puis Philippe Sylvain (1915-1993).

### Gérard Malchelosse (1896-1969)



Les Dix pratiquent la grande et la petite histoire - *history and its by-ways* - dans la langue d'Albion. La sincérité fonde la légitimité de l'une et de l'autre. Le problème est de les distinguer. Les maîtres de l'histoire partagent une même conception de leur métier: raconter, expliquer. L'histoire, récit explicatif: la formule de Bainville insiste sur «ce lien que, dans les mots de Lionel Groulx, cherche l'esprit, par instinct ou par exigence intérieure<sup>1</sup>». L'érudit débrouille, collectionne et classe. L'historien explique. L'histoire, petite ou grande, est plus que l'érudition, sans doute, mais elle risquerait gros à la mépriser.

L'histoire qui naguère pouvait se dire nouvelle a gommé les frontières entre la grande et la petite histoire. Les sujets que dédaignaient les historiens ont forcé leur porte de sorte que de savants universitaires dissertent sur l'art culinaire ou les cosmétiques, dans une perspective noblement sociale, évidemment. La petite histoire ne peut plus se définir par son cadre, c'est-à-dire «les limites de la chronique locale ou régionale», selon l'expression de Raymond Douville<sup>2</sup>: une monographie de village

1. Lionel GROULX, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, 4<sup>e</sup> éd., Montréal, Fides, t. 1, p. 14.
2. Raymond DOUVILLE, «Années de jeunesse et vie familiale de Moses Hart», *Les Cahiers des Dix* [à l'avenir CD], n° 23 (1958), p. 195. Honorius PROVOST, *Sources et Ressources de la petite histoire*, Québec, Société historique de Québec, 1974, p. 5.

*Les Cahiers des Dix*, n° 51 (1996).

peut ressortir à l'histoire sociale la plus ambitieuse. Le questionnaire a pris le pas sur le sujet. Tout sujet, même le plus infime, peut échapper à la petite histoire si, comme le veut Sylvain, l'historien accède à une « perspective un peu plus large<sup>3</sup> », s'il est à même de « replacer le phénomène dans le contexte de l'époque<sup>4</sup> », phénomène et époque s'éclairant de la sorte mutuellement. Déjà en 1950, Marie-Claire Daveluy notait l'usage abusif que l'on faisait des expressions *grande et petite histoire*: « À vrai dire, la *petite histoire* se voit accablée de beaucoup de fardeaux depuis quelques années. On lui attribue tout en dehors "des vastes synthèses", qui mettent en relief les événements marquants, soit politiques, militaires ou administratifs<sup>5</sup>. » Un événement, grand ou petit, devient un fait historique s'il détermine des conséquences proches ou lointaines. En somme, « les conséquences seules fixent la valeur » du fait historique<sup>6</sup>. « On le voit, les historiens de la grande, comme de la petite histoire, s'appuient de façon particulière sur le bon discernement des événements historiques. Ils apportent à leur tâche la même exactitude rigoureuse, la même science, la même recherche scrupuleuse des sources, le même soin de nous en apporter les preuves. Ils n'ont de liberté que dans la façon de conduire leur narration. S'il s'agit de la grande histoire, la synthèse leur conviendra souvent mieux; s'il s'agit de la petite histoire, ce sera l'analyse<sup>7</sup>. » On ne saurait confondre le travail d'amateur avec la petite histoire bien qu'il s'y confine de préférence.

En revanche, la grande histoire ne peut se passer de larges horizons. Il lui faut « des historiens au grand souffle », insiste Georges Lefebvre, qui n'en trouve guère: Henri Pirenne, Camille Jullian<sup>8</sup>. Après 1945, l'archétype en est fourni par Fernand Braudel. Il y a encore une façon plus exigeante d'entendre l'expression *grande histoire*. Notre époque sceptique ressent, à raison même de son scepticisme, le besoin des « synthèses hardies sur les problèmes de la civilisation et de la société<sup>9</sup> », dans le cadre national ou à l'échelle d'une civilisation et même de la planète. Guy Frégault écrivait encore en 1955: « C'est justement une des fonctions de l'histoire – la principale, à mon sens, – que de corriger systématiquement la tradition selon laquelle un groupe humain ordonne sa vie<sup>10</sup>. » L'ontologie appelle la morale. Les grands noms de l'histoire nationaliste ont pratiqué cet humanisme historien, tantôt théocentrique, tantôt anthropocentrique, ailleurs comme chez nous, tels Lionel Groulx et Maurice Séguin. Mais les historiens universitaires, intimidés, s'y refusent le plus souvent, sauf les épigones du marxisme et ceux qu'embrase une grande passion, féministe, par exemple. Le libéralisme est passé par là, souffle court et œil myope. La grande histoire, rare comme un diamant, émerge de la fusion de l'histoire et de la philosophie de l'histoire. Il y faut de la hauteur et des fulgurations. L'historien doit-il s'interdire tout commentaire? « Il cherche, mais il pense », selon la boutade d'André Siegfried<sup>11</sup>.

- 
3. Philippe SYLVAIN, « L'affaire Corrigan à Saint-Sylvestre », *CD*, n° 42 (1979), p. 126.
  4. SYLVAIN, « L'affaire Maria Monk », *CD*, n° 43 (1983), p. 169.
  5. Marie-Claire DAVELUY, Compte rendu des *CD*, n° 14 (1949) [à l'avenir: C.r. suivi de l'année], *Revue d'histoire de l'Amérique française [RHAF]*, 4, 1 (juin 1950), p. 121.
  6. DAVELUY, C.r. 1953, *RHAF*, 8, 1 (juin 1954), p. 129.
  7. DAVELUY, C.r. 1949, *RHAF*, 4, 1 (juin 1950), p. 122-123.
  8. Georges LEFEBVRE, *La naissance de l'historiographie moderne*, Paris, Flammarion, 1971, p. 295. [Il s'agit d'un cours professé en 1945-1946.]
  9. Geoffrey BARRACLOUGH, *Tendances actuelles de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1980, p. 268.
  10. Guy FRÉGAULT, *La Guerre de la Conquête*, Montréal, Fides, 1955, p. 459.
  11. Cité par Maurice BOUVIER-AJAM, *Essai de méthodologie historique*, Paris, Le Pavillon, Roger Maria, 1970, p. 82.

Rabattons-nous donc prudemment sur une tripartition fonctionnelle: la petite histoire, l'histoire et la grande histoire. Marie-Claire Daveluy croyait que l'histoire était le domaine des Dix: «*Les Cahiers des Dix* donnent l'impression qu'on s'y emploie à parler d'histoire de façon descriptive et explicative. Des jugements sont portés. La causalité en histoire s'entrevoit. Des conclusions raisonnées se dégagent<sup>12</sup>.» Que le sujet soit grand ou petit, l'œuvre sera de l'histoire si elle est signée par «des auteurs soucieux d'érudition, de vues synthétiques, et même du principe de la causalité<sup>13</sup>». Charles-Marie Boissonnault est peut-être trop complaisant en faisant voisiner dans une même phrase Malchelosse, Jean Hamelin et Fernand Ouellet<sup>14</sup>. Plus exigeant, plus jeune aussi, Pierre Savard donne à Malchelosse d'autres pairs: «Gérard Malchelosse et Jean-Jacques Lefebvre poursuivent leurs recherches d'antiquaire dans la tradition de Ægidius Fauteux et de Pierre-Georges Roy<sup>15</sup>». L'antiquaire est prisonnier de la petite histoire ou, du moins, de la pure érudition. Malchelosse excellait, il est vrai, dans les mises au point érudites<sup>16</sup>. De l'une de celles-ci, Olivier Maurault écrit: «Si M. Gérard Malchelosse est convaincu que La Salle n'a pas découvert l'Ohio, il affirme nettement qu'il a fondé le fort des Miamis, devenu de nos jours la ville de Saint-Joseph (Michigan) et rectifie en passant certaines localisations fautives répétées par les historiens<sup>17</sup>». Malchelosse pouvait conclure sur une note triomphale: «La légende avait longtemps remplacé l'histoire; aujourd'hui l'histoire remplace la légende<sup>18</sup>». Parfois, l'incompétence avait raison de sa patience. Ainsi il qualifie de «fouillis géographique» la carte de l'épopée française au «Ouisconsin» dans l'ouvrage de Marie-Hélène Pauly, publié à Montréal en 1958<sup>19</sup>. Soit dit en passant, l'histoire française des explorations et du commerce des fourrures dans l'Amérique du Nord a toujours intéressé Malchelosse, à qui on doit de nombreux travaux sur ces questions<sup>20</sup>.

---

13. DAVELUY, C.r. 1946, *RHAF*, 3, 3 (décembre 1949), p. 437.

14. Charles-Marie BOISSONNAULT, «Historiens contemporains (1900-1965)», dans Léopold LAMONTAGNE (éd.), *Visages de la civilisation au Canada français*, Québec et Toronto, Société Royale du Canada, Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, 1970, p. 64.

15. Pierre SAVARD, «Un quart de siècle d'historiographie québécoise, 1947-1972», *Recherches sociographiques*, 15, 1 (janvier-avril 1974), p. 80.

16. Gérard MALCHELOSSE, «La Salle et le fort Saint-Joseph des Miamis», *CD*, n° 22 (1957), p. 83-103: «Peu de livres d'histoire sont exempts de petites ou grosses erreurs. Les cartes géographiques y sont aussi sujettes. Et quand on les reproduit, se plaint Benjamin Sulte, il n'y a personne pour les corriger. L'idée de mon article au *Cahier des Dix* de cette année m'est venue après avoir constaté avec Sulte que de nombreuses inexactitudes se sont glissées sur maintes cartes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et dans les notices historiques sur les forts de l'Ouest, notices parsemées un peu partout dans vingt ouvrages différents, notamment dans celui de Ernest VOORHIS qui s'intitule: *Historic Forts and Trading Posts of the French Regime and of the English Fur Trading Companies*» (p. 83). Parmi ses travaux d'érudition, mentionnons encore: «Une seigneurie fantôme: Saint-Paul du Labrador», *CD*, n° 10 (1945), p. 293-328; «Mémoires romancés», *Ibid.*, n° 25 (1960), p. 103-146; «L'aventure extraordinaire d'une frontière et d'un fort», *Ibid.*, n° 26 (1961), p. 177-198; «Bois-de-Coulonge, résidence de nos gouverneurs, et ses alentours», *Ibid.*, n° 27 (1962), p. 187-213.

17. Olivier MAURAUULT, «Préface», *CD*, n° 22 (1957), p. 7.

18. MALCHELOSSE, «La Salle et le fort Saint-Joseph des Miamis», p. 103.

19. MALCHELOSSE, «Le Poste de la Rivière Saint-Joseph (Mich.) (1691-1781)», *CD*, n° 23 (1958), p. 141.

20. MALCHELOSSE, «Un gentilhomme coureur de bois: Daniel Greysolon, sieur Du Lhut», *CD*, n° 16 (1951), p. 195-232; «Nicolas Perrot au Fort Saint-Antoine», *Ibid.*, n° 17 (1952), p. 111-136.

Mais Malchelosse aspirait à s'affranchir, de temps à autre, de la petite histoire, même dans la pratique de la généalogie, science connexe qu'il qualifie joliment d'«école primaire de nos historiens» et à l'histoire de laquelle il a consacré un article: «Aussi, cette science qui chante le passé, parce qu'elle est un des nombreux aspects de l'histoire familiale, est-elle devenue un auxiliaire précieux pour l'histoire, puisqu'elle exhume les faits qui constituent la petite histoire<sup>21</sup>». M<sup>re</sup> Maurault affirme que Malchelosse «est un des rares parmi nous qui évoluent à l'aise dans ce genre, difficile et sévère<sup>22</sup>». Ce dernier avait développé au fil du temps une véritable expertise dans cette spécialité<sup>23</sup>. À ma connaissance, il a été le premier Canadien à être admis dans l'*American Society of Genealogists*, dont il a présidé le congrès de 1955 et qui lui a décerné le titre de *fellow*. Malchelosse en était très fier et, dans certains numéros des *Cahiers*, il fait suivre son nom de la mention M.A.S.G. ou F.A.S.G.<sup>24</sup> La généalogie est en particulier au service de la démographie: combien de ménages ont immigré en Nouvelle-France? en provenance de quelles provinces? combien d'enfants avaient-ils en moyenne? et que peut-on apprendre sur les immigrants célibataires? Toutes questions auxquelles Benjamin Sulte avait consacré un immense travail resté inédit, somme des recherches de toute une vie et comportant plus de 7000 pages, sans compter 200 pages de tableaux statistiques: *Origines des Canadiens-français*. Sulte a lui-même présenté son ouvrage à un groupe d'amis réunis chez Malchelosse, un soir de septembre 1921. Ægidius Fauteux, Édouard-Zotique Massicotte, Émile Miller, Gonzague Ducharme, Élie-Joseph Auclair, Victor Morin s'en émerveillèrent<sup>25</sup>. Malchelosse voit tout le parti que l'histoire peut tirer de la généalogie et des études démographiques que cette dernière rend possibles, de même que les difficultés à surmonter pour y arriver: «Il est étrange que nous ne connaissions pas notre histoire par le côté qui est le plus intéressant. C'est que les fouilles dans ces dessous sont souvent vides, longues, difficiles et peu glorieuses. On aime mieux s'en tenir aux sommets et raconter ce qui n'est plus nouveau, mais ce qui prête à la rhétorique: les grandes actions. Les petites relations sans éclat accumulées après un long travail dans les profondeurs des archives produisent une masse de renseignements qui contrebalancent tout le reste, et, de plus, qui complètent l'ensemble de notre histoire. Cette partie obscure une fois mise en lumière en dit bien davantage que tout l'exposé incomplet de nos historiens de synthèse. Ceci explique cela et cela ne nous a jamais été expliqué jusqu'à présent. Le temps des suppositions est passé. Les faits parlent et le jour pénètre partout. Ce qui était enfoui revient à la surface. Avec ces matériaux inattendus nous allons pouvoir refaire en grande partie l'histoire embrouillée que les historiens d'hier n'ont pas été capables de

21. MALCHELOSSE, «Généalogie et généalogistes au Canada», *CD*, n° 13 (1948), p. 269. *Le Guide d'histoire du Canada* d'André BEAULIEU, Jean HAMELIN et Benoît BERNIER (Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 435) attire l'attention de l'historien sur cet article, un des «deux guides très précieux qui lui feront connaître l'histoire et les sources de notre généalogie».

22. MAURAUULT, «Préface», *CD*, n° 13 (1948), p. [8].

23. Le cas des Niort de la Noraye illustre le genre de travail généalogique et biographique qu'aurait fait Malchelosse, dans le cadre de la petite histoire («Niort de La Noraye», *CD*, n° 3 (1938), p. [8]). Ægidius Fauteux, le premier éditeur délégué des *Cahiers*, commente ainsi cet article: «Le Benjamin de notre cercle, mais un Benjamin aussi averti que cet autre dont on sait qu'il est le fils spirituel, clôt la série par une étude documentée où il résout avec bonheur quelques-unes des nombreuses difficultés qui ont tant embrouillé jusqu'ici l'histoire» de cette famille (*Ibid.*, p. [8]). Pour un autre exemple, voir «Les Blackstone», *CD*, n° 1 (1936), p. 213-232.

24. Cf. les n°s 13 et 15, ainsi que 22 à 28.

25. MALCHELOSSE, «À propos de nos origines», *CD*, n° 12 (1947), p. 236.

rendre plus claire à cause du manque de documentation sûre. La petite histoire éclaire la grande<sup>26</sup>.» Malchelosse a toujours défendu la légitimité de la petite histoire, «d'ordinaire moins oubliée [que la grande], parce que plus minutieuse et plus détaillée<sup>27</sup>». Elle passe où la grande ne s'aventure pas. Elle rend volontiers aux ancêtres le culte qu'impose la piété filiale, se chargeant de «réparer l'oubli des contemporains, du temps et de l'histoire».

À la lecture des meilleurs travaux de Malchelosse, on se convaincra qu'il est parvenu à dépasser la petite histoire, si on veut bien se souvenir qu'il avait défini sa méthode et ses intérêts bien avant la révolution opérée par l'école des *Annales*. Certains de ses contemporains – et non les moins critiques – le reconnaissaient volontiers. Voici dans quel esprit il lui paraissait fécond d'aborder l'histoire de la famille Pommereau: «On possède encore trop peu d'études à caractère social et économique sur les décades qui ont précédé et suivi la cession de 1763, laquelle a causé chez nous de si grands bouleversements dans tous les domaines. Ces études ne sauraient être complètes si on ne peut s'introduire dans l'intimité des principales familles de l'époque<sup>28</sup>.» Le genre biographique tel qu'il le pratique ne lui interdit nullement les vastes perspectives, dont sa maîtrise de l'histoire générale du Canada le rend capable<sup>29</sup>. Mais son grand plaisir était d'éclaircir un point d'érudition et d'avoir raison contre les plus grands, Marcel Trudel par exemple. Il s'agissait, dans ce cas, par une critique rigoureuse des textes, de trancher la question suivante: Nicolas Du Vignau s'est-il rendu à la baie James en 1611-1612? On remarquera toutefois qu'en s'absorbant dans ce dossier Malchelosse s'est trouvé à écrire des pages précieuses sur les Nipissiriniens, peu connus, leur mœurs et leur commerce<sup>30</sup>. L'histoire amérindienne a beaucoup retenu l'attention des Dix, outre Malchelosse: par exemple, Aristide Beaugrand-Champagne, Jacques Rousseau, Léo-Paul Desrosiers et André Vachon ont fait avancer la connaissance en ces matières. Malchelosse s'est essayé à la synthèse dans «Peuples sauvages de la Nouvelle-France<sup>31</sup>». Échappe aussi à la petite histoire, par le sujet sinon par le traitement, l'étude de Malchelosse sur Aubert de la Chesnaye, «principal homme d'affaires de la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle», selon Yves F. Zoltvany<sup>32</sup>. Parfois, l'actualité lui suggérait son sujet. Ainsi de son travail de 1939 sur «les Juifs dans l'histoire canadienne»: «En ce moment où la question juive est un peu partout à l'ordre du jour, il nous a semblé qu'une étude purement objective sur l'évolution de l'immigration israélite au Canada depuis les commencements du régime anglais jusqu'à la fin du vingtième siècle ou à peu près, serait assez bien à sa place dans ce quatrième *Cahier des Dix*. Aucune des mille faces dont se compose l'histoire canadienne ne doit nous rester étrangère, et si, en éclairant

26. MALCHELOSSE, «À propos de nos origines», p. 238.

27. MALCHELOSSE, «Deux régiments suisses au Canada», *CD*, n° 2 (1937), p. 261.

28. MALCHELOSSE, «La famille Pommereau et ses alliances», *CD*, n° 29 (1964), p. 193. Dans ce travail, comme dans bien d'autres, l'auteur corrige à plusieurs reprises son maître Benjamin Sulte (p. 204-206). *Amicus Plato, sed magis amica veritas*, comme on ne dit plus. Il faut donc lire avec un grain de sel l'extrait du compte rendu de la réunion du 26 septembre 1953 au sujet de «l'explosive colère qui fait sortir de ses gonds notre secrétaire Gérard Malchelosse lorsqu'on fait mine de critiquer son père spirituel, Benjamin Sulte» (DOUVILLE, «La Société des Dix après quarante ans, son histoire – ses membres – son œuvre», *CD*, n° 40 (1975), p. 23). Peut-être Malchelosse jugeait-il qu'à l'égard de Sulte seule l'admiration pouvait se faire critique?

29. MALCHELOSSE, «Perrot, neveu de Talon, deuxième gouverneur de Montréal», *CD*, n° 7 (1942) p. 129-160.

30. MALCHELOSSE, «Champlain, Du Vignau et les Nipissiriniens», *CD*, n° 30 (1965), p. 193-208.

31. MALCHELOSSE, «Peuples sauvages de la Nouvelle-France (1600-1670)», *CD*, n° 28 (1963), p. 63-92.

32. Yves F. ZOLTIVANY, «Aubert de la Chesnaye, Charles», *Dictionnaire biographique du Canada [DBC]*, t. 2, p. 27. MALCHELOSSE, «Dans le sillage d'Aubert de la Chesnaye», *CD*, n° 31 (1966), p. 109-136.

d'un jour plus clair son passé généralement mal connu, nous contribuons à faire un peu mieux comprendre son présent assez troublant, nous n'aurons pas fait œuvre inutile<sup>33</sup>.» Cette étude lui vaut presque un certificat de mérite de la part de David Rome et de son équipe: «L'historien Malchelosse raconte ici l'histoire des Juifs au Québec, notamment de ceux installés dans la région de la Mauricie. Écrit à une époque où de nombreux auteurs faisaient preuve de préjugés envers les juifs, ce texte peut être qualifié de relativement impartial et est, sans aucun doute, un travail bien documenté<sup>34</sup>.»

Malchelosse a donc à son crédit des articles sur des sujets vastes et difficiles, où il fait œuvre d'historien au sens fort, «statistiques serrées de près et textes à l'appui», selon l'expression de Maurault<sup>35</sup>. En 1960, au dîner offert au Cercle universitaire par le maire de Montréal, le sénateur Sarto Fournier, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la Société des Dix, Reine Malouin, représentante de la Société historique de Québec, soulignera «les analyses serrées de Gérard Malchelosse, qui ne laisse passer aucune faille<sup>36</sup>». Parmi ces études<sup>37</sup>, signalons celles sur les coureurs de bois<sup>38</sup>, sur les filles du roi<sup>39</sup>, sur «les fils de famille» au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>, sur les faux sauniers<sup>41</sup>, sur les troupes de la marine. Malchelosse apparaît comme un des pionniers de l'histoire militaire au Canada français (autre domaine de préférence de son maître Sulte). Il a écrit là-dessus des pages qui sont parmi ses meilleures<sup>42</sup>. La citation qui suit est d'un véritable historien; l'antiquaire a d'ordinaire du mal à se hausser à une telle force de synthèse: «Ce petit monde de militaires passerait inaperçu dans l'histoire d'un pays d'Europe ou même d'une grande colonie, mais chez nous, il marquait la physionomie de la population, d'abord peu nombreuse et, ensuite, devenue familière avec l'esprit de la guerre, puisique, de 1684 à 1760, le Canada présentait constamment le spectacle d'un camp armé. C'est la première impression qu'éprouve l'historien en étudiant cette période de trois-quarts de siècle. En second lieu vient le commerce des fourrures et, encore, le trouve-t-on si souvent mêlé aux mouvements des troupes, même lorsqu'il ne les provoque point, que ces deux mots: "guerre, traite", reviennent ensemble, ou à tour de rôle, sous notre plume. L'agriculture, limitée tout le temps à la simple consommation des familles, n'attire nullement l'attention. Les industries n'existant pas, on n'en peut rien dire. Un fusil de combat et une peau de castor, voilà ce que nous avons sous les yeux<sup>43</sup>.» Tout en saluant l'épopée des

33. MALCHELOSSE, «Les Juifs dans l'histoire canadienne», *CD*, n° 4 (1939), p. 166.

34. David ROME, Judith Nefsky et Paule Obermeir, *Les Juifs du Québec. Bibliographie rétrospective annotée*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1981, p. 43 (Coll. «Instruments de travail», n° 1).

35. MAURULT, «Préface», *CD*, n° 15 (1950), p. [8].

36. Cité par MAURULT, «Préface», *CD*, n° 26 (1961), p. [12].

37. Maurault, «Préface», *CD*, n° 14 (1949), p. 7.

38. MALCHELOSSE, «Les coureurs de bois au XVII<sup>e</sup> siècle», *CD*, n° 6 (1941), p. 109-144.

39. MALCHELOSSE, «L'immigration des filles de la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle», *CD*, n° 15 (1950), p. 55-80.

40. MALCHELOSSE, «Les fils de famille en Nouvelle-France, 1720-1750», *CD*, n° 11 (1946), p. 261-311.

41. MALCHELOSSE, «Faux sauniers, prisonniers et fils de famille en Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle», *CD*, n° 9 (1944), p. 161-197.

42. À l'occasion, Malchelosse rappelle à l'ordre les historiens patentés qui confondent *régiment* et *détachement*, et qui emploient à tort et à travers le mot *mercenaire*, chargé d'un stigmate infamant. Parmi ses études d'histoire militaire, citons *Le Régiment de Carignan, son organisation et son expédition au Canada (1665-1668): officiers et soldats qui s'établirent au Canada*, Préface de Ægidius Fauteux, Montréal, Ducharme, 1925, 130 p., ouvrage écrit avec Régis Roy.

43. MALCHELOSSE, «Milice et Troupes de la Marine en Nouvelle-France, 1669-1760», *CD*, n° 14 (1949), p. 122.

coureurs de bois, dont il s'étonne qu'ils aient été négligés par «nos poètes, à l'imagination ardente», il indique clairement là où, à ses yeux, résidaient la solidité et la pérennité de la Nouvelle-France: «La vraie colonie, celle des seigneurs et de leurs censitaires, celle des paysans et des artisans, se formait néanmoins, mais dans l'ombre, en dépit des marchands et même, oserons-nous dire, en dépit de l'administration. C'est pourquoi son développement évolua si lentement sous la direction des sociétés qui en avaient le monopole, mais dont l'ambition tendait à réaliser, de la traite des fourrures, le plus de profits possibles plutôt qu'à coloniser sérieusement<sup>44</sup>.»

On l'a vu, Malchelosse était loin de se contenter d'amasser des matériaux ou de jeter un peu de lumière sur des détails utiles mais secondaires. Il avait une vive conscience de l'importance du document historique<sup>45</sup> et de la fragilité de l'œuvre de l'historien, toujours à reprendre: «Aucune des pages de notre histoire n'est complète et définitive. [...] Car l'historien, l'annaliste, l'archiviste, le chroniqueur, comme aussi les autres travailleurs de l'histoire qui ont les faits sous les yeux, sont sujets à de fausses interprétations, à subir l'influence d'idées préconçues, à céder à la partisanerie et à nombre de défauts qui sont de la nature humaine. Pour obtenir la vérité, on doit aujourd'hui comparer les écrits de l'un d'eux et, surtout, tâcher d'éclaircir les situations par la découverte de documents qu'ils n'ont pas rencontrés ou qui sont restés secrets. [...] La vérité dans toute sa fleur échappe aux historiens les plus avertis, les plus consciencieux. L'ombre qui l'enveloppe dès sa naissance est appelée à s'épaissir à mesure que les années s'accroissent. Il ne faut donc plus se contenter de ce que les conteurs d'une autre époque nous ont révélé. Aussi, l'histoire écrite est-elle une perpétuelle reconstruction. De quelque manière qu'on la retourne, sous quelque forme qu'on l'étudie, et quelle que soit l'importance des découvertes qu'on fait, on n'arrive bien souvent qu'à des à peu près plus ou moins justes<sup>46</sup>.» Ce relativisme à l'égard de la construction historique est loin de la naïveté d'ordinaire associée à la mentalité de l'antiquaire.

Malchelosse avait de l'histoire une vue suffisamment synthétique et organique pour porter des jugements d'ensemble, qui, bien que peu fréquents, laissent deviner le soubassement, en quelque sorte, de ses opinions et de ses choix, où se révèle encore l'influence de Benjamin Sulte et de Rameau de Saint-Père, du moins celui de *la France aux colonies* (1859) et de la première édition d'*Une colonie féodale* (1877). Ainsi son attachement aux libertés politiques lui fait dire: «Je conviendrais que notre colonie, pour son malheur, avait un gouvernement plutôt militaire, autocrate et abusif et qu'il en est résulté chez notre peuple une empreinte forte et durable, autrement dit que nous avons été façonnés à la guerre, mais aussi que d'avantages nous avons perdus à cause de cela<sup>47</sup>!» Mais les *habitants* canadiens jouissaient de beaucoup plus de liberté que le petit peuple en métropole, victime des «abus du régime fiscal et autocratique de Louis XIV et de Louis XV<sup>48</sup>». Parmi d'autres conséquences, «ce régime abusif et écrasant du gouvernement royal engendra le faux saunage et les faux sauniers<sup>49</sup>», pour qui l'auteur se montre indulgent. Dans la vallée du Saint-Laurent, l'absolutisme était d'ailleurs atténué par l'administration à l'échelon de la seigneurie et de la paroisse: le capitaine de milice, le curé et le seigneur «figuraient un corps municipal d'à présent, même quelque chose de mieux<sup>50</sup>». Moins libre que les colonies

44. MALCHELOSSE, «Les coureurs de bois au XVII<sup>e</sup> siècle», p. 109-144.

45. Rappelons que chez les Dix on entend le terme document dans l'acception la plus large, y compris les sources orales et figurées, et les vestiges de la culture matérielle: l'archéologie et l'ethnohistoire ont eu des amateurs méritants parmi eux.

46. MALCHELOSSE, «Les fils de famille», p. 261-262.

47. MALCHELOSSE, «Milice et Troupes de la Marine en Nouvelle-France», p. 122-123.

48. MALCHELOSSE, «Faux sauniers», p. 164.

49. MALCHELOSSE, «Faux sauniers», p. 171.

50. MALCHELOSSE, «Milice et Troupes», p. 121.

anglaises, la Nouvelle-France l'était bien davantage que la France. L'environnement américain a eu un bon effet sur les immigrants: «Un très petit nombre de faux sauniers et de contrebandiers – une centaine tout au plus – ont fait souche au Canada; ils devinrent dans ce continent de liberté d'honnêtes colons et leur postérité n'a pas à rougir d'eux. Le milieu français les avait faits contempteurs de la loi de la gabelle; le milieu nouveau du Canada en fit des gens respectueux des lois morales et sociales, des fondateurs de foyers, des artisans du sol<sup>51</sup>.»

Comme Sulte, son maître spirituel, Malchelosse a manifesté de l'intérêt pour l'histoire acadienne au point de compter parmi les trois ou quatre Québécois les plus versés en la matière. Il a laissé un article intitulé «La bibliothèque acadienne», qui est un essai historiographique de qualité, à propos duquel Olivier Maurault écrit: «M. Malchelosse, profitant du deuxième centenaire du Grand Dérangement, fait le compte des ouvrages sur l'Acadie, parus en Acadie même, au Canada, aux États-Unis, en France et ailleurs. Ses considérations sur les historiens de l'Acadie paraîtront sévères; elles lui sont dictées par un désir de perfection<sup>52</sup>.» En effet, Malchelosse y va d'un jugement assez carré: «Les ouvrages trop sympathiques, comme ceux de l'abbé Casgrain, d'Émile Lauvrière et du frère Antoine Bernard, entre autres, m'inspirent une extrême méfiance, pour des raisons que je qualifierai de techniques et qui sont fondamentales. Tout en admettant que l'abbé Casgrain et Lauvrière aient fait parfois dire ce qu'ils voulaient aux documents qu'ils ont trouvé dans les archives, il est certain que leurs travaux sont remarquables et détaillés à souhait. Où trouver quelque chose de plus satisfaisant que le narré qu'a fait l'abbé Casgrain du siège de Louisbourg? J'opine que les extravagances romantiques de l'abbé Casgrain et le parti-pris ou l'entêtement de Lauvrière ont fait tort à la réputation de ces deux historiens. Quant au frère Antoine Bernard, je ne sais pas qu'il ait fouillé les archives, les sources authentiques et manuscrites. Ses livres sont et resteront avant tout d'excellents ouvrages de vulgarisation<sup>53</sup>.» Son appréciation est tout autre concernant Rameau de Saint-Père, correspondant et ami de Sulte. Il reconnaît la valeur de l'œuvre de Rameau, considère qu'elle a «modifié assez notablement le caractère de l'histoire écrite du Nouveau Monde» et constate qu'elle a suscité bien des commentaires «en France, aux États-Unis et au Canada, trois pays intéressés dans les questions» qu'elle soulève<sup>54</sup>. De Rameau lui-même, Malchelosse dit qu'il était «un esprit profond», ce qui est très bien vu et révèle le soin avec lequel il a lu ses travaux. Rameau a en effet abordé l'histoire de l'Acadie à partir d'une philosophie, d'une sociologie et d'une conception du métier d'historien qui le plaçaient dans une catégorie à part et en faisaient un précurseur<sup>55</sup>. C'est chez Sulte que Malchelosse a rencontré plusieurs fois Pascal Poirier et Placide Gaudet, deux historiens acadiens. Au cours de ces entretiens, Poirier proposait son interprétation «loyaliste» des causes de la déportation et des responsabilités, dans cette tragédie, du gouvernement français et de ses agents, en particulier l'abbé Le Loutre. Malchelosse en a été impressionné, tout patriote qu'il était. «Ce qu'il y a de certain, opine-t-il en 1940, c'est que nous pouvons regretter dans toute cette affaire des malheurs des Acadiens l'intervention des provocateurs étrangers, je veux dire les Français, qui s'appliquèrent en dépit des traités, du droit des gens et du bon sens, à faire renoncer les Acadiens à leur allégeance à Sa Majesté britannique et qui réussirent à armer trois cents d'entre eux contre leur souverain et pour leur ancien maître. Sans ces étrangers, le calme aurait

51. MALCHELOSSE, «Faux sauniers», p. 197.

52. MAURULT, «Préface», *CD*, n° 19 (1954), p. [8].

53. MALCHELOSSE, «La bibliothèque acadienne», *CD*, n° 19 (1954), p. 266.

54. MALCHELOSSE, «La bibliothèque acadienne», p. 268.

55. Cf. mon «Rameau de Saint-Père et Proudhon», *CD*, n° 45 (1990), p. 169-191, ainsi que «Rameau de Saint-Père et le métier d'historien», *RHAF*, 33, 3 (décembre 1979), p. 331-355 (co-auteur: Lise Trépanier).

incontestablement existé toujours au sein de cette paisible famille capable de vivre en paix aux côtés des Anglais, comme l'ont fait et prouvé leurs frères de la province de Québec<sup>56</sup>».

C'est aussi à Sulte que sont dus l'intérêt et même l'affection que portait Malchelosse, Montréalais de naissance, à la ville de Trois-Rivières<sup>57</sup>, sentiments qui transparaissent plus d'une fois dans ses publications<sup>58</sup>. Malchelosse avait pour la terre québécoise un amour charnel. Après Montréal et Trois-Rivières, il réservait une place de choix à «l'incomparable vallée du Richelieu»: «[...] les forts de Chambly, Saint-Jean, Île-aux-Noix, Montgomery, dans leur majesté séculaire et faits pour durer toujours, abandonnés depuis longtemps par les hommes de guerre, mais où la gloire habite encore; toutes ces ruines qui se mirent dans les eaux du Richelieu justifient l'épithète du Londonien William T. Stead à la Tamise: "Its liquid history"<sup>59</sup>» L'amour du pays, de l'histoire et des lettres se cueille d'abord dans la famille.

Historien autodidacte, Malchelosse était comptable de son état (1928-1947). Son père, Alfred, habitait Viauville. Machiniste et, à ses heures, ébéniste habile, il travaillait à la *Standard Paper Box*. Type du sportif d'allure un peu britannique, droit comme un i, il aimait, après sa journée de travail et sa toilette faite, assister à des parties de baseball. Eugénie Audet dit Lapointe, la mère de Gérard, était éprise de littérature et de beau langage. Pressentait-elle que son fils allait être l'initiateur d'une revue et d'une fraternité littéraires? La première formation de Malchelosse n'avait pas dépassé le niveau de l'Académie du Plateau (1911-1912). Il la complétera par un diplôme en comptabilité de la Shaw School de Toronto (1928)<sup>60</sup>. Très déterminé, Malchelosse était un rassembleur, autour d'une idée ou d'un projet, et un organisateur méthodique. En le nommant secrétaire perpétuel en 1934, les Dix reconnaissaient les qualités d'ordre et de discipline, presque militaire, de cet esprit positif, avouant du même coup leurs faiblesses à ce chapitre, sinon individuelles, du moins collectives. Quoi qu'il en soit, la comptabilité a développé chez Malchelosse des qualités natives; humble guide, elle le mènera encore imberbe au seuil du temple où officient les généalogistes, les érudits, les bibliothécaires et les libraires. Son adhésion à la Société historique de Montréal en 1915, son engagement avec Casimir Hébert dans l'aventure régionaliste par la fondation du *Pays laurentien* (1916-1919), enfin la création avec Edmond-Didier Aucoin de la *Revue acadienne* (1917-1918) l'autorisent à pénétrer dans le sanctuaire<sup>61</sup>. Il y savoure des joies qui l'accompagneront toute sa vie. On est d'abord des Dix par plaisir. Se manifeste par la même occasion un trait de sa personnalité: il est patriote<sup>62</sup>, comme on l'était quand la langue était gardienne de la foi; il aime l'Acadie et les Acadiens, s'intéresse au sort des Franco-Américains<sup>63</sup>. Le fait français en Amérique du Nord était une de ses préoccupations constantes.

56. MALCHELOSSE, «Deux tournants de l'histoire d'Acadie: 1713 et 1755», *CD*, n° 5 (1940), p. 120.

57. MAURAUULT, «Préface», *CD*, n° 18 (1953), p. 7.

58. MALCHELOSSE, «Un procès criminel aux Trois-Rivières en 1759», *CD*, n° 18 (1953), p. 207-226.

59. MALCHELOSSE, «Une rivière, une vallée...», *CD*, n° 20 (1955), p. 230-231.

60. Société des écrivains canadiens, *Répertoire bio-bibliographique de la Société des écrivains canadiens, 1954*, Montréal, Société des écrivains canadiens, [1955], p. 152-153. À l'Académie du Plateau, il n'avait obtenu qu'un diplôme de commis-comptable.

61. Sulte a encouragé Malchelosse dans l'aventure du *Pays laurentien*, l'aidant à trouver des collaborateurs intéressants. Il l'a, par exemple, présenté à Rémi Tremblay, en 1916. Ce dernier lui a révélé l'existence de la société secrète «La Fraternelle», disparue trente-trois ans plus tôt. Avec Malchelosse, rien ne se perdait. Quarante-trois ans après cette rencontre, il fera de cette fraternité le sujet d'un article pour les Dix: «L'Association "La Fraternelle" (1880-1883)», *CD*, n° 24 (1959), p. 218.

62. Malchelosse a milité dans la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

63. Sa première femme était d'origine franco-américaine. Il aimait passer ses vacances au Rhode-Island. Il correspondait avec l'un des chefs de file franco-américains, l'abbé Adrien Verrette de Manchester.

Des articles de Malchelosse dans *Les Cahiers des Dix*, que pensaient ses contemporains et ses cadets ? En bonne méthode, il faut juger un homme surtout d'après les critères de son temps. Au nombre de leurs lecteurs les plus attentifs et les plus fidèles, les Dix s'honoraient de compter Marie-Claire Daveluy (1880-1968), bibliothécaire, femme de lettres, historienne<sup>64</sup>, qui exprimait en des comptes rendus copieux et sympathiques tout le plaisir que lui procurait chaque livraison des *Cahiers*. Que dit-elle de Malchelosse ? En 1947: «recherche les études de caractère inédit. Qui ne lui donnera raison ? Nous n'avons pas assez de travailleurs autour de nos documents, des travailleurs bien préparés au métier assez rude d'érudit, et dont la technique soit sûre, le jugement exercé, la probité parfaite, même quand elle tourne contre soi<sup>65</sup>.» En 1948: «L'examen minutieux du manuscrit de M. Sulte par M. Malchelosse laisse peu à désirer. On y puise une vue d'ensemble excellente [...] Notre intérêt et notre attention ont été captés sans peine<sup>66</sup>.» En 1949: «Rien n'échappe à l'œil inquisiteur et exigeant de M. Malchelosse. Le fondateur des Dix doit compter un arsenal imposant de fiches pour établir des travaux de cette envergure. C'est un travailleur consciencieux, patient, en quête d'une information sûre. Il y a profit à le suivre dans ses divers écrits. Il fait œuvre de science plus que de littérature, aimant moins à divertir qu'à rendre de précieux services dans les limites de sa compétence reconnue<sup>67</sup>.» En 1950: «*Milice et Troupes de la Marine en Nouvelle-France, 1669-1760* a tout le caractère d'une savante étude. [...] Quel rare travailleur! La recherche passionnée de l'inédit, qui le caractérise, révèle bien l'historien soucieux d'ouvrir sur le passé le plus de sentiers possible. Que n'a-t-il beaucoup de disciples? Nous avons besoin de ces laborieux érudits qui tournent volontiers le dos, pour l'instant, aux œuvres de vulgarisation historique. L'historiographie canadienne, d'ailleurs, ne manque nullement de vulgarisateurs, au mérite pas toujours transcendant. Puis, que deviendrait la vulgarisation historique, la haute, surtout, sans la collaboration de savants chercheurs ? Nous ne pouvons qu'admirer M. Malchelosse d'y consacrer sa vie intellectuelle. Et, quand l'occasion s'en présente, nous devons le lui dire<sup>68</sup>.» En 1951: «M. Malchelosse nous a dressé, d'après les notes de M. Sulte, un tableau qu'on reproduira souvent à l'avenir, souhaitons-le. Les chiffres ont une éloquence supérieure parfois aux plus brillants bavardages. On rira en écoutant ou en lisant ceux-ci, mais on croira ceux-là. Bravo, M. Malchelosse! Votre article condense, avec une science persuasive, tout ce qui a été dit jusqu'à nos jours sur le sujet [les filles du roi]. Une bibliographie vient ajouter au mérite de recherches bien conduites<sup>69</sup>.» En 1952: «M. Malchelosse, excellent bibliographe [...] chercheur émérite [...] n'est jamais si heureux qu'en mettant à contribution les divers bureaux d'archives [...] Puis, quand s'arrête un tel chercheur, sur la voie de la découverte? Sa vigilance restera sans fin<sup>70</sup>.» En 1953: «Les Dix comprirent leur haute mission d'éclaireurs sur les chemins de l'histoire. Allègrement leur intelligence de l'histoire bien alertée, ils se livrèrent aux longs, minutieux et patients travaux de l'érudition<sup>71</sup>.» L'éloge vaut pour Malchelosse autant sinon plus que pour quiconque. En 1954: «M. Malchelosse déroule le film d'un procès criminel au XVIII<sup>e</sup> siècle, aux Trois-Rivières. Je crois que cet événement est raconté avec une abondance de détails sur le milieu et les personnages du drame qui en double l'intérêt. Le consciencieux M. Malchelosse deviendra-t-il notre Henri Robert canadien<sup>72</sup>?» En 1955: «Que d'auteurs et

64. Juliette CHABOT, «In memoriam», *RHAF*, 21, 4 (mars 1968), p. 881.

65. DAVELUY, C.r. 1946, *RHAF*, 1, 3 (décembre 1947), p. 437

66. DAVELUY, C.r. 1947, *RHAF*, 2, 2 (septembre 1948), p. 288

67. DAVELUY, C.r. 1948, *RHAF*, 3, 3 (décembre 1949), p. 461.

68. DAVELUY, C.r. 1949, *RHAF*, 4, 1 (juin 1950), p. 124.

69. DAVELUY, C.r. 1950, *RHAF*, 4, 4 (mars 1951), p. 583.

70. DAVELUY, C.r. 1951, *RHAF*, 6, 2 (septembre 1952), p. 282, 289, 290.

71. DAVELUY, C.r. 1952, *RHAF*, 7, 3 (décembre 1953), p. 454.

72. DAVELUY, C.r. 1953, *RHAF*, 8, 1 (juin 1954), p. 131.

d'ouvrages dont il décline noms et titres [...] On dirait d'une légion d'honneur, où l'œil exercé de M. Malchelosse distingue et gradue les moindres états de service de chacun. La bibliographie, cette science du groupement des auteurs, n'est pas ce qu'un vain peuple pense, car sans elle, que de créateurs de nos fastes historiques se couvriraient d'une ombre impénétrable<sup>73</sup>.»

Les comptes rendus de Groulx expriment son estime pour les Dix et pour Malchelosse, dont il classe l'étude sur Jacques Cartier dans la catégorie de la grande histoire: «L'étude de M. Malchelosse est celle d'un spécialiste et d'un bon technicien de la bibliographie<sup>74</sup>.» À propos de l'article «L'aventure extraordinaire d'une frontière et d'un fort», Groulx commente: «L'étude de M. Malchelosse consiste surtout en l'histoire des batailles diplomatiques au sujet des frontières canado-américaines. Résumé bien fait et bien documenté qui dispensera les étudiants en histoire d'autres lectures.» Selon Émile Chartier, «les pages de M. Malchelosse sur Louis Chevalier éclairent de faits nouveaux ce que l'on savait déjà des "Canadiens de la dispersion"<sup>75</sup>. Quelques mois après le décès de Malchelosse, Hervé Biron, né en 1910, salue le disciple de Sulte, l'ami des Trifluviens, «le modèle des historiens minutieux, des chercheurs au sens critique aiguisé<sup>76</sup>. Malchelosse, lui, «allait aux sources, surtout, il lisait ce qui était écrit sur les documents». Aussi les historiens de métier le prenaient-ils rarement en faute: concernant l'histoire des Juifs au Canada, Denis Vaugeois ne disait-il pas que Malchelosse était l'un des auteurs qui avaient «commis le moins d'erreurs sur ce sujet»? Il «avait, poursuit Biron, cette sorte de logique froide qui évite de nous condamner dès le début à l'incompréhension et à l'erreur». C'est dans la critique des sources, «dans ce choix, ce tri, cette évaluation de l'authenticité que Malchelosse était incomparable». Mais Malchelosse était aussi écrivain et psychologue: «Il sait ressusciter l'atmosphère des époques les plus reculées grâce au culte du détail pittoresque qui fixe une image dans l'esprit et qui donne de la couleur à un événement. C'est la dimension psychologique de l'histoire, celle que beaucoup d'historien n'obtiendront jamais, mais que Sulte possédait et qu'il a réussi à transmettre à son continuateur. C'est l'une des qualités essentielles que doivent posséder ceux qui veulent raconter l'histoire de leur pays.» L'hommage vaut la peine d'être cité même s'il ne sort pas de la plume d'un historien, mais d'un journaliste et romancier, dont l'œuvre «est empreinte d'un grand souci de vérité historique. Son roman *Nuages sur les brûlés* sert de source au film *Les Brûlés* que l'Office national du film a réalisé en 1959<sup>77</sup>.»

Et les jeunes? Voici quelques opinions: Révéler «les fourberies du mythomane Pierre de Sales Laterrière [...] l'auteur l'a fait avec beaucoup de talent, de finesse et d'indulgence<sup>78</sup>» (Fernand Ouellet); «il s'agit d'une sérieuse étude à caractère social et économique<sup>79</sup>» (Pierre-Paul Turgeon); «M. Malchelosse, dans une étude qui est peut-être la meilleure du présent cahier [1965], s'avère un dialecticien habile<sup>80</sup>» (André Lachance); «l'auteur [...] a tout lu sur son sujet<sup>81</sup>» (Pierre Savard). La jeune génération respectait l'érudition et le savoir-faire de l'ainé, même si ce dernier n'était pas un historien «professionnel», formé dans les universités. Il appartenait au groupe des «premiers

73. DAVELUY, C.r. 1954, *RHAF*, 9, 2 (septembre 1955), p. 302.

74. GROULX, C.r. 1956, *RHAF*, 11, 4 (mars 1958), p. 589-590.

75. Émile CHARTIER, C.r. 1958, *RHAF*, 13, 2 (septembre 1959), p. 293.

76. Hervé BIRON, «Un continuateur de Benjamin Sulte, Gérard Malchelosse (1896-1969)», *Le Mauricien médical*, 10, 2 (avril-juin 1970), p. 53, 55, 58, 60.

77. Réginald HAMEL, John HARE et Paul WYCZYNSKI, *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, Montréal, Fides, 1976, p. 66.

78. Fernand OUELLET, C.r. 1960, *RHAF*, 14, 4 (mars 1961), p. 625.

79. Pierre-Paul TURGEON, C.r. 1964, *RHAF*, 19, 3 (décembre 1965), p. 468. (Turgeon était notaire à Québec.)

80. André LACHANCE, C.r. 1965, *RHAF*, 21, 1 (juin 1967), p. 142.

81. Pierre SAVARD, C.r. 1966, *RHAF*, 21, 2 (septembre 1967), p. 315.

artisans des *Cahiers des Dix*», à qui, observe Micheline Dumont, «le talent et la sincérité permettaient [...] de faire œuvre utile en dépit d'une méthodologie improvisée<sup>82</sup>».

À la fois heur et malheur, la rencontre, à 12 ans, en 1908, de Benjamin Sulte vint corriger à certains égards, aggraver à d'autres les lacunes intellectuelles d'une instruction écourtée<sup>83</sup>. Un jour que Malchelosse se trouvait chez ses cousins d'Ottawa, son oncle lui a demandé de prendre une photographie de l'historien, qui passait en face de la maison. C'est ainsi que, malgré la différence d'âge, s'est nouée une amitié indéfectible jusqu'au décès de Sulte en 1923. Malchelosse lui a fréquemment rendu visite, de 1914 à 1921, dans sa maison de la rue MacLeod<sup>84</sup>. Sulte a peu à peu découvert l'intérêt pour l'histoire et le sérieux de son jeune ami, dont il s'est fait le guide. Albert Tessier affirme même que Malchelosse s'était trouvé un admirateur dans la personne de Sulte et en donne pour preuve une lettre de ce dernier datée de 1919: «Sur le compte de Malchelosse, je n'ai que du bien à dire. C'est un intellectuel travailleur et un caractère aimable, doux, méthodique, précis. Il a le mérite de n'avoir pas été à l'école. Il s'est formé de lui-même et sans se tromper. Comme moi, il remercie le ciel de n'avoir pas fréquenté les collèges<sup>85</sup>. À l'âge de vingt ans, lui et moi nous n'avions pas perdu une journée. Cela est de toute importance entre dix et vingt ans. Être formé à vingt ans c'est valoir trois hommes de trente ans. Ces cas sont excessivement rares. À vingt-trois ans, Malchelosse emploie des ressources multiples qui lui permettent d'agir avec de vieilles expériences. Ce qu'il a appris il le sait et il n'a appris que les choses nécessaires au développement de ses facultés personnelles. On ne l'a jamais mis dans un moule à cuillères, parce qu'il voulait prendre une autre forme. Il a dirigé ses études d'accord avec la nature de ses talents. Je l'ai compris et je me suis attaché à lui. Nous avons tous deux de l'audace, mais c'est raisonné, calculé, pesé, et, par conséquent, appliqué dans la mesure du possible<sup>86</sup>» De son côté, Malchelosse l'a accepté avec reconnaissance pour mentor. Morin, qui raconte l'anecdote de la photographie, a consacré un article à Sulte dans l'intimité, où se trouve un parallèle éclairant: «Benjamin Sulte ne pouvait confier ses manuscrits, ses fiches et ses livres à des mains plus pieuses ni plus dévouées qu'à celles de son héritier littéraire Gérard Malchelosse, qu'une analogie d'existence, de goûts, de sentiments et de dispositions destinait à devenir son fils spirituel. Très tôt, Sulte et Malchelosse ont fait bravement face à la lutte pour l'existence. À dix ans, chacun d'eux apportait au foyer maternel le fruit de son travail, le premier comme commissionnaire dans un magasin de confection et le second comme vendeur de journaux et marchand de bonbons établi à son compte. Forcés tous deux d'interrompre leurs classes à la suite de circonstances adverses, il ont individuellement poursuivi leurs études à la lueur de la lampe, pendant les heures que ceux de leur âge employaient ordinairement à dormir ou à s'amuser.

82. Micheline DUMONT, C.r. 1970 et 1971, *RHAF*, 27, 3 (décembre 1973), p. 428.

83. «Fils spirituel de Benjamin Sulte», Malchelosse lui devrait son amour de la patrie et des lettres, et sa passion pour les fiches. Le fichier Malchelosse en compte 200 000. Rodrigue LECLERC, «Gérard Malchelosse», Archives de l'Université Laval, Instrument de recherche, n° 121, 1980. Sulte lui aurait aussi transmis sa conviction de la nécessité des monographies (Albert TESSIER, «Dans l'intimité de Benjamin Sulte», *CD*, n° 21 (1956), p. 168).

84. MALCHELOSSE, «Les idées politiques de Benjamin Sulte», *Bulletin des Recherches historiques*, 57, 1 (janvier-mars 1951), p. 5. Sulte appuyait le parti conservateur, mais la politique active ne l'intéressait pas. Malchelosse résume ainsi la pensée de son maître sur les conservateurs: «Sous l'Union, de 1841 à 1866, puis sous la Confédération, de 1867 à 1896, les conservateurs ont accompli de grandes œuvres d'utilité publique. Aussi méritent-ils qu'on les regarde comme des libéraux sincères mais toujours prudents dans l'action» (p. 7).

85. En réalité, Malchelosse déplorait de n'avoir pas pu faire d'études universitaires.

86. TESSIER, «Dans l'intimité de Benjamin Sulte», *CD*, n° 21 (1956), p. 159.

Enfin, le premier publia à vingt ans son premier essai littéraire accueilli d'ailleurs avec faveur par les intellectuels de l'époque, tandis qu'au même âge le second était déjà éditeur d'une revue qu'il alimentait de ses écrits et faisait imprimer à peu d'intervalle ses deux premiers ouvrages: *Benjamin Sulte et son œuvre* et *Généalogie de la famille Malchelosse*. [...] Ces deux natures tellement identiques étaient faites pour se comprendre<sup>87</sup>. Malchelosse a recueilli les derniers vers dictés par Sulte, mourant, polygraphe jusqu'à son dernier souffle<sup>88</sup>.

Rien d'étonnant à ce que nul n'ait plus fait que Malchelosse pour sauver de l'oubli la carrière et l'œuvre de Sulte, dont il a édité les *Mélanges* en 21 volumes de 1918 à 1934, «avec annotations opportunes», précise Camille Roy<sup>89</sup>. Ce labeur patient et effacé a rendu des services. Sans études classiques, Sulte manquait sans doute de méthode et sa plume, de correction<sup>90</sup>. La sévérité des critiques à son égard ne s'inspire pas seulement des exigences de la discipline historique; elle est en partie alimentée par l'historiographie ultramontaine, qui ne lui pardonne pas certaines de ses prises de position ou, si l'on veut, certains de ses préjugés. Mais quel amour de l'histoire! quel souci du détail! avec de la bonhomie et une pointe de don-quistotisme: «toujours de l'utile savoureux», selon le mot de Malchelosse lui-même<sup>91</sup>. Mais enfin, ce n'était pas un maître de la discipline historique. Ses *Mélanges* renferment tout de même, au dire de Malchelosse, des «études d'une importance de premier ordre, sur des points inaperçus ou simplement effleurés par d'autres historiens».<sup>92</sup>

La tendresse, palpable, de Malchelosse pour les tâcherons de l'histoire s'explique par la grandeur de la mission de l'historien et la nécessité de l'œuvre collective. Il recherchait les enseignements de l'histoire: «ce sont eux qui affermissent l'attachement au sol, qui cimentent la solidarité de la race et qui imposent le respect des traditions – trois choses essentielles au développement harmonique des sociétés<sup>93</sup>.» L'idée de patrie puise dans l'histoire les forces morales qui la font vivre. Mais l'historien risque de ployer sous le fardeau: «De même qu'il n'est nul

87. Victor MORIN, «Benjamin Sulte intime», *CD*, n° 27 (1962), p. 177-178.

88. TESSIER, «Dans l'intimité de Benjamin Sulte», p. 176.

89. Camille ROY, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, 16<sup>e</sup> éd., Montréal, Beauchemin, 1952, p. 53. Cf. Pierre-Georges Roy, cité par Douville, «La Société», p. 13.

90. Le manuel de Samuel Baillargeon, l'un des plus répandus à une certaine époque, répercute l'opinion commune: «L'écrivain s'est acquis une réputation de blagueur auprès des historiens sérieux. Frégault le classe parmi les grands hâbleurs de notre littérature, sur un pied d'égalité avec le baron de La Hontan. [...] Avec sa préoccupation de faire revivre la vie d'un peuple, Sulte, et en cela, il est un précurseur, annonce l'historien moderne, qui reconstitue patiemment les civilisations, mais avec une science plus méthodique» (*Littérature canadienne-française*, 3<sup>e</sup> éd. rev., Montréal, Fides, [1961], p. 98-99). – Malchelosse étant religieux, catholique pratiquant, on pourrait s'étonner de son attachement pour un historien qui sent le fagot. Ce serait à tort. Serge Gagnon a montré de façon convaincante que la réputation de libéral et d'anticlérical faite à Benjamin Sulte était nettement exagérée: c'était en fait un conservateur, qui reconnaissait volontiers le rôle de l'Église dans la survie des Canadiens français, en même temps qu'un nationaliste, mais – rien n'est simple – plein de méfiance envers les «Français de France». Il faut se garder d'extrapoler à partir des réactions aux critiques que Sulte adressait volontiers aux jésuites de la Nouvelle-France et se rappeler que son «anticléricalisme» visait surtout le clergé d'origine française. Voir Serge GAGNON, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920. La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Québec, P.U.L., 1978, p. 348-391.

91. MALCHELOSSE, «Préface», dans *Mélanges historiques. Études éparses et inédites de Benjamin Sulte compilées, annotés et publiés par Gérard Malchelosse*, vol. 1, Montréal, Ducharme, 1918, p. [9].

92. MALCHELOSSE, «Préface», p. [9].

93. MALCHELOSSE, «Préface», p. [7].

détail du patriotisme menacé qui doit être négligé, il n'est pas un point d'histoire, pas un personnage, pas une situation dont la connaissance puisse nous laisser indifférents<sup>94</sup>.» C'était la conviction de Malchelosse que «dans l'histoire et la tradition, tout se tient<sup>95</sup>». De lui encore, cette confiance qui peint si bien l'homme: «L'automne dernier [1952], je me suis rendu flâner dans cette partie de la cité de Laviolette. [...] La "rue des Pères" est toujours cette petite rue étroite et tranquille d'il y a près de deux cents ans, et d'où l'on peut admirer encore les quelques rares maisons de l'époque. Au cours de cette flânerie, je me remémorais ces quelques lignes que Jules Mazé place en tête de son ouvrage sur le vieux Paris: *Vieux logis, vieilles histoires*, réflexions qui nous apportent une preuve de plus que les historiens amateurs, – comme nous sommes tous chez les "Dix"<sup>96</sup>, – éprouvent, je ne sais pourquoi, le besoin de se justifier parfois, en face des historiens professionnels et du public, de cette passion qui les ronge pour les choses du passé. Jules Mazé écrivait donc: "Ces vieux logis, ces murailles noircies et rongées par le temps semblent avoir conservé comme un reflet de ce passé où nous allons parfois chercher l'oubli du présent. On se sent, dans leur ombre, plus près des êtres dont elles rappellent le souvenir et qu'on s'efforce, par la vigueur du rêve, d'arracher pour quelques instants au néant." Je n'ai moi-même pas d'autre excuse à invoquer, pour avoir remué ces quelques souvenirs du passé<sup>97</sup>». À la vérité, toute contribution est précieuse. «En histoire, reprend-il, chacun apporte son contingent de trouvailles et de réflexions, sans prétendre avoir donné le mot final; il publie avec l'espoir qu'un autre, plus heureux que lui, découvrira ce qui manque encore, ce qui manquera toujours. À maints égards, tout travail d'histoire représente une ou quelques mailles d'une chaîne qui ne sera jamais terminée<sup>98</sup>.» Malchelosse a voulu forger quelques maillons de sa façon<sup>99</sup>. Il en concevait une joie immense. Comment ne pas partager son allégresse<sup>100</sup>?

Le partage des joies de la recherche historique et l'entraide entre chercheurs amis, tels sont d'ailleurs les motifs qui ont inspiré à Malchelosse la fondation de la Société des Dix, d'après le groupe du même nom qu'animait Sulte à Ottawa. Car il faut rendre à chacun son dû, et le titre de fondateur des Dix convient davantage à Malchelosse qu'à tout autre. Morin, qui avec Fauteux et Massicotte l'a secondé dans son entreprise de pionnier, le reconnaît sans ambages dans la toute première livraison des *Cahiers des Dix*<sup>101</sup> et de nouveau à la radio en 1945: «C'est Gérard

94. MALCHELOSSE, «Préface», p. [10].

95. MALCHELOSSE, «Un procès criminel aux Trois-Rivières en 1759», *CD*, n° 18 (1953), p. 225.

96. C'était vrai alors. Mgr Maurault n'affirme-t-il pas: «Quatre archivistes, trois bibliothécaires, un libraire généalogiste, un architecte indianisant, un notaire bibliophile, un sous-ministre et un journaliste, un recteur d'université, un abbé éducateur et publiciste: tel fut, en comptant les disparus, l'effectif du Groupe des Dix?» (MAURAUULT, «Préface», *CD*, n° 14 (1949), p. [7]).

97. MALCHELOSSE, «Un procès criminel», p. 225-226.

98. MALCHELOSSE, «Préface», p. [10].

99. En 1949, Maurault admet que, jusque-là, les Dix, «la plupart du temps, se sont attachés à ce qu'on a l'habitude d'appeler la "petite histoire", mettant au point les matériaux pour ceux qui se risquent à écrire la grande histoire, préparant avec soin les éléments qui rendent possibles les vastes synthèses» (MAURAUULT, «Préface», *CD*, n° 14 (1949), p. [8]).

100. Les Dix avaient plaisir à discuter, parfois haut et fort, de controverses érudites, comme celle de savoir si, pour se rendre à Hochelaga lors de son deuxième voyage, Cartier a emprunté la rivière des Prairies ou le chenal entre l'île Sainte-Hélène et l'île de Montréal. Montarville Boucher de la Bruère et Beaugrand-Champagne ont soutenu là-dessus une thèse que Gustave Lanctot a contredite. Malchelosse, «Jacques Cartier va à Hochelaga...», *CD*, n° 21 (1956), p. 35-36.

101. MORIN, «Les Dix», *CD*, n° 1 (1936), p. 27.

Malchelosse qui en a été l'inspirateur après avoir lu les *Mémoires* laissés par feu Benjamin Sulte<sup>102</sup>. Selon Maurault, les fondateurs de la Société des Dix sont au nombre de trois: Malchelosse, Morin et Fauteux<sup>103</sup>. Pour Marie-Claire Daveluy, Malchelosse n'était pas que le fondateur des Dix, il en était aussi «l'animateur par excellence<sup>104</sup>». Il poussait très loin le sens du devoir et du service, assumant lui-même la confection de l'index de chacun des Cahiers. En 1961, il a préparé une table analytique des vingt-cinq premiers Cahiers, en 22 000 fiches. De 1936 à 1966, il a fidèlement publié son article annuel dans *les Cahiers*. En 1967 et 1968, il n'y donne pas d'étude, se contentant de signer les notices nécrologiques de Desrosiers, de Léon Trépanier et de Maurault, tous ses loisirs étant alors consacrés à la confection de l'index général des trente premiers Cahiers, toujours inédit lui aussi, faute de fonds<sup>105</sup>. Groulx voyait en lui «un spécialiste de ces sortes de travaux<sup>106</sup>»; Pierre Savard, «un orfèvre en la matière<sup>107</sup>»; Hervé Biron, «l'artiste consommé des tables analytiques<sup>108</sup>». Secrétaire perpétuel, Malchelosse trouvait naturel de se charger de ces corvées. Sa lampe de travailleur infatigable brillait tard dans la nuit. Douville a bien raison d'affirmer que la publication du cahier annuel «reste en réalité son grand titre de gloire<sup>109</sup>». Même s'il n'était pas l'éditeur-délégué des Cahiers, rôle longtemps rempli par M<sup>gr</sup> Maurault, il devait fréquemment rappeler aux uns et aux autres la dure loi de l'échéancier<sup>110</sup>. On le sait, ses confrères l'avaient désigné comme secrétaire: «Je ne sais, dit Malchelosse, si je leur donne satisfaction, mais je vous dirai qu'ils ne m'en donnent guère puisqu'ils m'ont constitué, en même temps, *Grand Argentier* de la compagnie et qu'ils me laissent débattre avec les imprimeurs et les libraires à l'époque de la publication de nos Cahiers! Quant aux présidents, nous en avons une pléthore, puisque chacun le devient à son tour pour la tenue de nos réunions mensuelles. C'est un peu comme au Kentucky où tout le monde est colonel, et je vous assure que cette charge est agréable à remplir puisque nous tenons nos assemblées autour d'une table bien servie comme celle de ce soir et que le principal souci du président est de choisir la marque du cru que nous boirons au dîner<sup>111</sup>.»

102. MORIN, «Dixième anniversaire de la Société des Dix. Dialogue radiophonique», *CD*, n° 10 (1945), p. 11. Cette livraison reproduit, en regard de la page de titre, une belle photographie de Malchelosse vers l'âge de 49 ans.

103. MAURULT, «M<sup>e</sup> Victor Morin», *CD*, n° 26 (1961), p. [14]. Énergique et généreux, Malchelosse était toujours prêt à payer de sa personne pour une bonne cause ou pour marquer une étape dans la carrière d'un ami. Ainsi il a été l'organisateur de fêtes données en l'honneur de Morin et de Sulte.

104. DAVELUY, C.r. 1947, *RHAF*, 2, 2 (septembre) 1948, p. 287.

105. DOUVILLE, «La Société des Dix», p. 25.

106. GROULX, «Chronique de l'Institut», *RHAF*, 20, 2 (septembre 1966), p. 342.

107. SAVARD, C.r. 1966, *RHAF*, 21, 2 (septembre 1967), p. 313.

108. BIRON, «Un continuateur de Benjamin Sulte, Gérard Malchelosse (1896-1969)», p. 52.

109. DOUVILLE, «Gérard Malchelosse», *CD*, n° 34 (1969), p. 9. En regard de la page de titre de cette dernière livraison, on trouvera une excellente photographie de Malchelosse.

110. Malchelosse participait à toutes les activités des Dix, sauf les excursions qu'il manquait quelquefois. À l'occasion, sa situation financière n'étant pas toujours brillante et l'éducation de sa nombreuse famille lui coûtant très cher, il sacrifiait ses goûts et ses désirs à ses responsabilités de père de famille. C'était un homme de devoir, admiré de ses enfants.

111. MORIN, «Dixième anniversaire de la Société des Dix», p. 11-12.

Malchelosse habitait une grande maison au 5759 avenue Durocher, à Outremont<sup>112</sup>. Descendant d'une longue lignée de Montréalais, il appréciait la grande ville, son animation, ses plaisirs, sa vie culturelle stimulante. C'est à tort que d'aucuns lui prêtent une origine trifluvienne, sans doute à cause du fait que Sulte a été son mentor. Que ce citadin dans l'âme ait été un des promoteurs du régionalisme littéraire contredit certain cliché. Comme son secrétaire perpétuel, la Société des Dix est née montréalaise. Seuls les aléas de l'existence expliquent qu'elle soit devenue surtout québécoise. La résidence de Malchelosse figurait donc le port d'attache de la société dont il avait rêvé: un cercle d'amis que l'amour de l'histoire et le plaisir de la compagnie rassemblent périodiquement. L'une de ses filles, Lucille Malchelosse-De Garie décrit le cabinet de travail de son père, «l'étude», où il passait des heures encore plus longues depuis la mort prématurée de son épouse, Anna Riendeau (1900-1938). «Son père est à travailler dans "ses livres", assis dans le fauteuil de sir George-Étienne Cartier, face au pupitre de Benjamin Sulte [...] Elle revoit encore le *baywindow* au fond de la pièce par lequel le soleil s'infiltrait en douceur les dimanches d'hiver. Les deux murs principaux entièrement tapissés de rayons de bibliothèque qui regorgent de volumes: histoire, généalogie, romans, canadiens pour la plupart. Les étagères qui exhibent les dictionnaires, les encyclopédies. Les garde-robes qui abritent aussi des livres. Les tables sur lesquelles sont disposés en rang précis les travaux en cours. La machine à écrire<sup>113</sup>, les ciseaux, la colle, tous accessoires indispensables au maître de céans<sup>114</sup>. Oui, "l'étude" était un endroit qui commandait le respect, le calme et le recueillement! Mais le nombre de volumes qui constituaient la bibliothèque paternelle était si impressionnant que l'espace cubique de "l'étude" ne suffisait pas à les contenir tous. Les plus belles reliures et les *Larousse* en "x" volumes prenaient place dans le boudoir du rez-de-chaussée. Dans la salle à manger, deux bibliothèques réservées à la littérature contemporaine encadraient le buffet d'argenterie. Les livres qui n'avaient pu trouver place dans ces différents endroits étaient relégués au sous-sol où ils furent les témoins indifférents et silencieux des sauteriers endiablés de nos vingt ans<sup>115</sup>.» En effet, huit enfants entouraient Malchelosse<sup>116</sup>. Malgré la sévérité paternelle, l'animation ne manquait pas, ni les cris, ni les rires, ni la musique<sup>117</sup>. Outre les Dix, des écrivains, des poètes, des peintres, des professeurs, des journalistes, quelques politiques fréquentaient le salon des

112. Je tiens à remercier M<sup>me</sup> Lucille Malchelosse-De Garie qui a bien voulu m'accorder une longue entrevue, le lundi 23 octobre 1995, dans sa maison de Laval: presque tous les renseignements concernant la vie familiale et intime de son père proviennent de cette source. Merci aussi à l'un de ses frères, Jean, pour ses commentaires, à M<sup>me</sup> Juliette Lalonde-Rémillard, à MM. Jean-Pierre Chalifoux et François David, du Centre de recherche Lionel-Groulx, et à Pierre Savard. Évidemment, je suis seul responsable des erreurs et des interprétations.

113. Malchelosse tapait lui-même ses textes, vite et bien. Il marchait comme il dactylographiait, d'un pas décidé et rapide.

114. Malchelosse avait tout disposé à portée de la main. Il dépouillait journaux et revues comme il faisait tout, c'est-à-dire avec soin et efficacité, notant, découpant, classant.

115. Lucille MALCHELOSSE, *Escapade* (roman manuscrit), 1968, p. 47-48.

116. Lucille, Pauline, Jean, Bernard, Jeannine, Gilles, Suzanne et Jacques. À son grand regret, aucun ne le suivra dans la carrière d'historien ou de bibliothécaire. Sa progéniture compte aujourd'hui 24 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants. L'année 1996 marque le centenaire de sa naissance (11 février 1896).

117. La surdité de Malchelosse, une des croix de sa vie, était survenue vers la quarantaine, séquelle de la diphtérie contractée aux environs de la douzième année. Il fallait parler fort chez les Malchelosse, d'autant que la mère de ce dernier, dure d'oreille aussi, habitait sous le même toit. Quant à Sylvain, la surdité l'affectera plus tardivement, dans la soixantaine.

Malchelosse: François Hertel, Roger Duhamel, Rina Lasnier, Cécile Chabot, Alain Grandbois, Jean-Marie Nadeau<sup>118</sup>... Malchelosse se plaisait dans la compagnie des dames. Son long veuvage lui pesait (1938-1949), mais sa nichée lui faisait une carte de visite un peu trop garnie. Finalement, Diane Gagnon accepta le chef et la tribu. Il avait aussi beaucoup aimé l'opéra et l'opérette. Il a même donné pour titre à un article sur l'alcool et la tempérance au Québec une phrase tirée du livret de *la Grande Duchesse de Gerolstein* d'Offenbach<sup>119</sup>. Il avait été un habitué du Monument national. Les soirées littéraires et musicales de Montréal lui avaient fait connaître Conrad Gauthier, Gérard Gamache, d'autres encore.

Chaque mois ou à peu près, le dernier samedi<sup>120</sup>, les Dix se retrouvaient donc chez Malchelosse<sup>121</sup>. Ses quatre filles étaient conscrites «pour réaliser la confection et le service de mets élaborés que notre père ne manquait jamais de mettre au menu des dîners littéraires auxquels il conviait ses intimes. Nos efforts conjugués faisaient de ces dîners mensuels de vraies aventures gastronomiques. Fallait-il que nous soyons bonnes cuisinières pour réussir aussi bien que des chefs français les homards Thermidor, les canards à l'orange, les rôtis aux sauces compliquées, les soupes-maison qui mijotaient pendant des heures, les entrées, les salades, les desserts flambés. Toute la science culinaire y passait. Chaque service arrosé de vin tel que décrété par la meilleure gastronomie. Évidemment, les invités, tous fines fourchettes, s'en pourléchaient les babines. Ils félicitaient notre père [...] qui souriait d'aise [...] Et le groupe de doctes personnages, après ces heures d'agapes fraternelles autour de la table agrandie de la salle à manger, se levaient lentement, gavés de bonne chère. Par l'escalier, ils regagnaient "l'étude" pour s'y perdre en discussions sur l'histoire et la littérature, au milieu des centaines de livres qui les encerclaient pour mieux les isoler...<sup>122</sup>»

Chacun payait son écot, mais l'hôte, qui n'était pas riche, devait quand même assumer plus que sa quote-part. Généreux, il se gardait bien de s'en plaindre. Ses invités ne s'en apercevaient pas, tout à la joie de débattre d'un point d'érudition. Parfois le ton montait, les joues s'empourpraient, une fierté blessée esquissait un mouvement de retraite, non sans méditer quelque revanche. Malchelosse présidait ces agapes, très fier de recevoir ses amis. Il tenait à ce que le service fût impeccable, que la table fût dressée selon les règles de l'art, surveillant la maisonnée avec le soin méticuleux, la précision d'un sergent-instructeur.

Les invités se présentent à tour de rôle, le sulpicien Olivier Maurault habituellement le premier. En attendant les autres, il monte à l'étude tirer profit de la bibliothèque et de la documentation de Malchelosse. Recteur de l'Université de Montréal, «toujours "tiré à quatre épingles"<sup>123</sup>», hautain et intimidant dans ses fonctions officielles, il s'abandonne dans l'intimité, charmant et plein de délicatesses<sup>124</sup>. En 1968, Malchelosse se souvient: «Lorsque je déménageai

118. Malchelosse, qui le connaissait très bien, appuyait le parti libéral. Un certain protégé de Maurice Duplessis, engagé par faveur à la Bibliothèque Saint-Sulpice, lui attira des ennuis. Le jeune homme, qui ne croyait pas indispensable de se fatiguer, se heurta à l'éthique du travail de Malchelosse, alors directeur technique de la bibliothèque, donc chargé du personnel.

119. MALCHELOSSE, «Ah! mon grand-père, comme il buvait!», *CD*, n° 8 (1943), p. 141.

120. Précision donnée par DOUVILLE, «Gérard Malchelosse», p. 11.

121. Dans les débuts, les Dix se réunissaient aussi au Cercle universitaire.

122. L. MALCHELOSSE, *Escapade*, p. 48-49.

123. Selon Jean BRUCHÉSI, dans ses *Souvenirs à vaincre* (Montréal, Hurtubise HMH, 1974, p. 45), qui ne disent pas un mot de Malchelosse, à en juger d'après l'index.

124. Dans ses *Confidences* (Montréal, Fides, 1959, entre les pages 88 et 89), Maurault reproduit une photographie des Dix. En fait, huit membres y apparaissent outre Maurault lui-même: Douville, Antoine Roy, Bruchési, Léon Trépanier, Tessier, Rousseau, Nantel et Malchelosse.

rue Durocher, à Outremont, j'avais plaisir à recevoir à nos dîners mensuels les membres des Dix. Cela dura quinze ans. Ma mère, mon épouse et mes enfants nous préparaient de succulents repas. M<sup>re</sup> Maurault s'amenait tôt, vers 4 ou 5 heures, montait sans cérémonie à mon bureau de travail et lisait son bréviaire en attendant les autres. Quand ceux-ci se faisaient attendre, il descendait au salon et jouait du piano, puis il allait à la cuisine, humait les plats en cuisson, félicitait ma vieille mère qu'il chérissait beaucoup et avait toujours un bon mot pour ma femme et les enfants. Bref, il se sentait et était de la famille<sup>125</sup>.» La truculence emprunte les traits du notaire Victor Morin, gai, spirituel, infatigable, grand marcheur, gros mangeur, avalant les huîtres à la douzaine avec des lampées de vin blanc. Son épouse et lui témoignèrent un attachement touchant aux enfants Malchelosse, devenus orphelins en 1938. La passion de Beaugrand-Champagne pour les Amérindiens sera reprise par Rousseau, qui croise volontiers le fer. Massicotte est un autre sociétaire fortement typé. Assez peu volubile malgré son impressionnante érudition sur Montréal, ce citadin vit dans la peau d'un campagnard, incurieux des usages de la table, harponnant son bifteck malencontreusement passé de l'assiette sur la nappe. Aussi intéressant qu'imbu de lui-même, le verbe sonore, emplissant l'espace de sa personne, riant plus fort que tout le monde, le haut fonctionnaire Bruchési, successeur de Francis-J. Audet, ne peut honorer de sa présence aussi souvent qu'il le voudrait les repas de Malchelosse. À son aspect, les timides se recroquevillent un peu; ses absences ne les chagrinent pas toujours. L'abbé Tessier, trifluvien de race et pionnier du cinéma québécois, est assez souvent empêché par la distance. Parfois les Dix se rendent à sa maison de campagne dans la Mauricie, revenant des ces excursions avec des brassées de souvenirs inoubliables. Quelque peu pessimiste sur le destin du Canada français, nation conquise, le juge Maréchal Nantel, homme du monde, affable, n'oublie jamais de complimenter les filles de Malchelosse à propos des mets qu'il a appréciés ou du service qui l'a impressionné. Ces dernières sont fascinées par Léo-Paul Desrosiers, écrivain dont elles lisent les romans. Il garde presque toujours un silence intrigant. Il a succédé à Ægidius Fauteux, austère et savant. Quant à Montarville Boucher de la Bruère, «tout en sa personne révèl[e] le gentilhomme de race<sup>126</sup>». Raymond Douville, un des cadets – il remplace Massicotte en 1948, – est apprécié de tous, en particulier de Malchelosse lui-même, un ami personnel. Douville félicite «toujours très galamment» les cuisinières, si on en croit une chanson composée en 1951 par Bernard Malchelosse, un des fils de l'hôte<sup>127</sup>. Au décès de Malchelosse, Douville se remémorera avec émotion ces heures trop agréables pour durer indéfiniment: «Pendant plusieurs années, les Dix ont eux-mêmes bénéficié de cette affection familiale. Que de fois ils ont été reçus dans son hospitalière maison de la rue Durocher à Montréal! Que d'excellents repas préparés par la toujours dévouée et sympathique madame Malchelosse et les si charmantes jeunes filles! Leur sourire à toutes communiquait la gaieté et la bonne humeur à tous les invités. Et que dire de la fête annuelle aux huîtres, en novembre, fête si impatiemment attendue de tous et qui se déroulait dans le vaste sous-sol, familièrement appelé "les catacombes Malchelosse"<sup>128</sup>. La plupart du temps, les Dix sont au moins sept ou huit à partager le repas confraternel, arrosé de vins.

En 1943, l'érudition du comptable lui permet d'obtenir le poste de directeur technique de la Bibliothèque Saint-Sulpice jusqu'en 1947<sup>129</sup> et de la Bibliothèque de la Ville de Montréal en 1946-1947. Il devient alors directeur (1947) puis propriétaire de la librairie Ducharme, d'abord rue Saint-Laurent. Voisin de Gonzague Ducharme (1851-1929) du temps qu'il habitait rue Fullum,

125. MALCHELOSSE, «Monseigneur Olivier Maurault», *CD*, n° 33 (1968), p. [10].

126. MAURALT, «Montarville Boucher de la Bruère», *CD*, n° 8 (1943), p. 10.

127. Cité par DOUVILLE, «La Société des Dix», p. 22.

128. DOUVILLE, «Gérard Malchelosse», p. 10-11.

129. L'érudit Jean-Jacques Lefebvre était évidemment de ses relations.

Malchelosse avait su gagner la confiance du grand bibliophile. Ducharme partageait son érudition avec son cadet, lui apprenant à reconnaître les livres rares et anciens, à supputer leur valeur marchande et culturelle<sup>130</sup>. Ducharme avait reconnu en lui un libraire dans l'âme et un érudit de sa force. Malchelosse appartenait à la race des vrais libraires, malheureusement en voie d'extinction, qui exercent leur beau métier par vocation et par passion: connaissant à fond les ressources de sa librairie, où d'ailleurs tout était dans un ordre parfait, il pouvait conseiller ses clients, leur indiquer les titres qui satisferaient leur curiosité. Ayant vendu sa librairie au Groupe Sogides au début des années 1960, il en devient directeur technique. Victime de sa foi dans la bonté de l'homme et de sa naïveté, il est un jour congédié brutalement. On pousse l'affront jusqu'à lui interdire la porte de son bureau. Jusqu'à la fin, il en gardera comme une brûlure au cœur. En 1964, il devient spécialiste en *canadiana* à la bibliothèque de l'Université Laval et déménage à Québec. Il est heureux au milieu des livres. Bernard Vinet, qui travaille avec lui, multiplie les attentions. Avec un peu d'amertume, Malchelosse observe que la reconnaissance lui est venue de Québec plutôt que de Montréal, sa ville natale. Il se lie d'amitié avec Sylvain, qui achètera sa maison de Québec et à qui il lèguera ses archives et celles de la Société des Dix. En 1969, Sylvain lui succédera au premier fauteuil de la Société des Dix<sup>131</sup>.

Douville, son ami, salue sa mémoire: «Avec Malchelosse, les Dix perdent leur pilier, leur secrétaire perpétuel, l'inspirateur de la fondation de notre société en 1935. Tous, même et surtout ses collègues de la première heure, étaient unanimes à affirmer que, sans son inlassable activité, la Société n'aurait pas vécu aussi longtemps et, surtout, n'aurait pu éditer un Cahier annuel<sup>132</sup>.» D'une érudition et d'une mémoire prodigieuses, soucieux d'exactitude<sup>133</sup>, il était consulté par tout le monde, historiens, généalogistes, rédacteurs de la radio et de la télévision, qui, hélas! négligeaient parfois de reconnaître leurs emprunts. Mais lui s'en consolait en pensant qu'il avait été un bon ouvrier de l'histoire: les maillons qu'il avait forgés étaient solides. Comme d'autres, Groulx faisait appel à ses lumières, par exemple sur l'emplacement exact du fort de Dollard, en réponse à une demande de renseignement d'Hydro-Québec, engagée dans des travaux à Carillon<sup>134</sup>. De temps à autre, les Dix conviait Groulx à se joindre à eux<sup>135</sup>. Les rapports entre les deux historiens, qui habitaient le même quartier, étaient cordiaux. Malchelosse envoyait ses souhaits de Noël à Groulx: «Que le Divin Petit Jésus apporte en ce Noël 1960 les Meilleurs Vœux de Gérard Malchelosse à M. le chanoine Lionel Groulx. Santé, courage et longue vie pour le plus grand bien de l'Histoire canadienne en ses si bonnes mains<sup>136</sup>.» Malchelosse a confectionné

130. C'est d'abord pour Gonzague Ducharme, qui lui faisait copier des catalogues, que Malchelosse, vers l'âge de douze ou treize ans, a entrepris son fichier, qu'il enrichira sa vie durant. Le fonds Malchelosse a été déposé aux archives de l'Université Laval.

131. En 1967, on nous apprend qu'en 1966 les Dix ont élu Sylvain *dauphin*, c'est-à-dire qu'il était appelé à combler une prochaine vacance (Louis-Philippe AUDET, «Préface», 25 avril 1967, *CD*, n° 31 (1966), p. [8]). Sylvain devait remplacer Léon Trépanier, mort en septembre 1967, au dixième fauteuil (MALCHELOSSE, éditeur délégué, «Préface», *CD*, n° 32 (1967), p. [4]). Le docteur Sylvio Leblond était destiné à prendre la relève de Malchelosse au premier fauteuil (Jean-Charles BONENFANT, «Préface», *CD*, n° 34 (1969), p. [7]). Finalement, il y eut une judicieuse permutation et Sylvain occupa le premier fauteuil, celui de Malchelosse, qui, dans ses dernières années, l'avait honoré de son amitié.

132. DOUVILLE, «Gérard Malchelosse», p. 9.

133. On lui doit un ouvrage de référence précieux: Francis-J. AUDET et Gérard MALCHELOSSE, *Pseudonymes canadiens*, Montréal, Les Dix, 1935.

134. Archives de l'Université Laval, fonds Malchelosse, Groulx à Malchelosse, 27 septembre 1950.

135. Centre de recherche Lionel-Groulx, fonds Lionel-Groulx, Malchelosse à Groulx, 21 novembre 1945 et 13 mars 1956.

136. Centre de recherche Lionel-Groulx, fonds Lionel Groulx, Malchelosse à Groulx, [décembre 1960].

l'index de chacun des 22 premiers volumes (1947-1969) de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* ainsi que la table générale, très détaillée, des volumes XI-XX (juin 1957-mars 1967), à propos de laquelle le directeur, Rosario Bilodeau, écrit : « Nous exprimons notre vive gratitude à M. Gérard Malchelosse qui s'est acquitté de cet imposant travail. M. Malchelosse n'en est pas à ses premières armes en ce domaine et chacun peut se représenter quelle dose de connaissances et de patience requiert un index couvrant dix longues années de travaux scientifiques<sup>137</sup>. » En effet, cette table générale est un véritable travail de bénédictin, avec ses 375 pages en petits caractères. La générosité, autant dire l'abnégation de Malchelosse doit être soulignée, ce que Rosario Bilodeau n'a pas manqué de faire à son décès : « C'était un ami dévoué et sincère, un homme sur lequel nous pouvions toujours compter même pour les tâches les plus obscures et les plus ingrates<sup>138</sup>. »

Ce petit homme frêle mais si énergique a dû trouver la mort bien pressée : il s'amusait tellement dans les jardins de l'histoire. Tout l'avait enthousiasmé dans la vie : la beauté, le commerce des gens aimables, l'amitié, la nature, l'art. Il avait donné le meilleur de lui-même à ses enfants, trouvant toujours dans un budget serré les ressources nécessaires pour les envoyer dans des établissements privés bien cotés. Plus tard, la réussite de ses enfants sera son orgueil. Les pages qu'il a consacrées à ses confrères décédés témoignent de la délicatesse de son cœur et de son talent pour l'amitié<sup>139</sup>.

### Philippe Sylvain (1915-1993)



Les conversations de Malchelosse et de Sylvain roulaient sur l'histoire, bien sûr, mais aussi, à l'occasion, sur la littérature, que, jeunes, ils avaient servie dans l'édition ou dans l'enseignement. Les rapprochait encore le fait que l'un avait d'abord reçu une formation de comptable et l'autre, de scientifique. Mais Sylvain avait soutenu sa thèse de doctorat en Sorbonne; il était professeur d'université; il s'était imposé dans sa spécialité, l'histoire intellectuelle et religieuse. Malchelosse l'admirait et souffrait un peu – en silence – de l'inégalité des chances : comme Sylvain, la plupart de ses confrères étaient passés par les universités.

Sylvain, frère Robert, est du nombre de ces religieux hautement qualifiés qui ont contribué à introduire la société québécoise dans la modernité scientifique. Comme Marie-Victorin, il était entré tout jeune dans la communauté des frères des Écoles chrétiennes. L'époque des ignorantins était bien révolue; quelques prêtres tardaient à le constater. En effet, observe Clément Lockquell, « le Frère enseignant n'est pas un ministre du culte moins quelque chose, mais un laïc plus certaines valeurs spirituelles<sup>140</sup>. » Des piqures d'amour-propre avivaient les rivalités. Sylvain ne se laissait pas distraire de son labeur. Cependant,

137. La Direction, « Quelques mots d'explication », *Revue d'histoire de l'Amérique française. Index des volumes XI-XX (juin 1957-mars 1967)*, 1968, n° hors série, 376 p.

138. Rosario BILODEAU, « Chronique de l'Institut », *RHAF*, 23, 3 (décembre 1969), p. 523.

139. MALCHELOSSE, « Deux disparus [Léo-Paul Desrosiers et Léon Trépanier] », *CD*, n° 32 (1967), p. 7-11; « Monseigneur Olivier Maurault », *CD*, n° 33 (1968), p. 9-12. De tous les membres de la Société des Dix, Malchelosse était sans doute l'ami le plus intime de M<sup>re</sup> Maurault. L'hommage ému qu'il consacre à son ami lui donne l'occasion de manifester la profondeur de sa foi : « Le Seigneur l'a sans doute aussi reçu en frère dans son royaume éternel. Nous qui l'avons perdu, c'est notre consolation de l'espérer. »

140. Clément LOCKQUELL, « Préface », dans Hector-André Parenteau, *Les Robes noires dans l'école. Dialogue avec André Lussier*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, p. 8.

devenu professeur d'université, il souffre de l'incompréhension de membres de sa communauté, inquiets de le voir sortir des humbles sentiers battus. Expulsé de l'Académie de Québec, il obtiendra sa laïcisation en 1967<sup>141</sup>.

On le connaît surtout comme historien, même si, après sa formation scientifique (licence ès sciences), il a obtenu une licence ès lettres et a enseigné la littérature<sup>142</sup>. Sa véritable place dans notre vie intellectuelle se trouve du côté des historiens, et ce n'est pas la moins importante. À la Sorbonne, il avait été l'élève de Charles-Hippolyte Pouthas, qui fut aussi son directeur de thèse, et qui, «à une histoire quasi exclusivement institutionnelle et politique de l'Église, substituait une histoire effectivement religieuse<sup>143</sup>». Il faut lire les pages éclairantes que Pierre Savard lui a consacrées<sup>144</sup> et reconnaître avec Yvan Lamonde qu'il «est à l'histoire des idées au Québec ce que Fernand Ouellet et Jean Hamelin sont à l'histoire économique: des points tournants, des pionniers, des animateurs<sup>145</sup>». Mais à sa façon, faite de persévérance, de discrétion et de fermeté.

L'histoire intellectuelle et religieuse du Canada français au XIX<sup>e</sup> siècle, il l'a écrite d'un point de vue franchement libéral-catholique, en réaction contre les travaux du jésuite Léon Pouliot et contre l'ultramontanisme ambiant des milieux, surtout cléricaux, qui s'intéressaient à l'histoire de l'Église canadienne. À l'occasion, il manifestait un peu d'humeur contre «une historiographie qui continuait à s'enliser dans l'ultramontanisme<sup>146</sup>». D'ordinaire son genre était plutôt la placidité. Naguère certains de ses jugements faisaient sourciller: «Si l'Institut avait duré, sans doute aurait-il placé le Canada français au niveau des sociétés les plus évoluées d'alors<sup>147</sup>.» Aujourd'hui ils passeraient pour tout naturels, ce qui donne la mesure de l'influence qu'il a exercée sur l'historiographie. Parfois, il force un peu la note en sens inverse. Ainsi du *Risorgimento*: que l'intégrité de la foi n'ait pas été mise en cause par la contestation du pouvoir temporel pontifical, on l'admet d'emblée, mais soutenir que le Risorgimento n'a pas été une entreprise contre la papauté, au moins accessoirement, c'est faire bon marché de l'anticléricalisme des militants de l'unité italienne. À l'égard de M<sup>gr</sup> Lartigue et de M<sup>gr</sup> Bourget, l'agacement le disputait à l'admiration pour ces pasteurs zélés, mais trop influencés par le traditionalisme français et l'ultramontanisme réactionnaire. Il a toujours cru que «l'ultramontanisme des autorités cléricales du séminaire [de Québec] et de l'université [Laval] était du meilleur aloi» et que ce n'est que parce qu'elles se sont heurtées aux intransigeants de l'école de Bourget et de Lafleche qu'on les a qualifiées de «libérales»<sup>148</sup>.

141. Nive VOISINE et Jean HAMELIN, «Philippe Sylvain et son œuvre», dans Nive VOISINE et Jean HAMELIN (éd.), *Les Ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 17. Il s'agit d'un livre de mélanges en son honneur.

142. Une lettre de Sylvain explique pourquoi il se trouve en Alberta à la fin de 1963: «Le recteur de l'Université Laval m'a demandé de venir donner des cours de littérature française au Collège bilingue de pédagogie fondé, cette année, par les Pères Oblats du Collège Saint-Jean.» Centre de recherche Lionel-Groulx, fonds Lionel Groulx, Sylvain à Groulx, 8 décembre 1963.

143. SYLVAIN, «Projet d'une histoire de l'Église catholique du Québec», *Recherches sociographiques*, 14, 1 (janvier-avril 1974), p. 114.

144. SAVARD, «Philippe Sylvain», *Mémoires de la Société royale du Canada*, 6<sup>e</sup> série, t. 5, p. 227-228; «Philippe Sylvain et nous», *CD*, n° 49 (1994), p. 8-19.

145. Cité par SAVARD, «Philippe Sylvain», p. 227-228.

146. SYLVAIN et VOISINE, *Histoire du catholicisme québécois*, dirigée par Nive Voisine, vol. 2, *Les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, tome 2, *Réveil et consolidation (1840-1898)*, Montréal, Boréal, 1991, p. 17.

147. SYLVAIN et VOISINE, *Réveil et consolidation*, p. 13, 104, 140.

148. SYLVAIN, «Auguste-Eugène Aubry (1819-1899)», *CD*, n° 35 (1970), p. 217.

Ses rapports, assez tardifs et espacés<sup>149</sup>, avec Lionel Groulx, traduisent bien à la fois son libéralisme catholique, ses convictions religieuses, son patriotisme et son conservatisme, aimable sans doute, ouvert aux libertés intellectuelles, mais assez profond pour se hérissier devant certaines manifestations culturelles et morales de la Révolution tranquille. Parmi ces dernières, l'amnésie. En 1973, il avait même recours à une formule «très heureuse» de Charles Maurras, même si ce dernier n'avait été «ni un historien ni un sociologue» pour exprimer la persuasion où il était qu'il n'y a pas de projet sans héritage: «tous les retours de vie et de force, dit Maurras, ont comporté le même recours à la mémoire des prédécesseurs; il n'y a pas de futurisme qu'un passéisme ardent n'ait d'abord animé<sup>150</sup>». Aussi se fait-il pressant dans une lettre à Groulx:

Je viens de lire votre superbe article sur Omer Héroux dans *le Devoir* de ce matin. Ces lignes me rappellent un souhait dont, il y a quelques années déjà, je voulais vous faire part: celui d'écrire vos *Mémoires*. Vous avez bien promis de ne plus publier de livre, mais je crois qu'un grand service à rendre à la collectivité canadienne dépasse toute considération personnelle: vos *Novissima Verba* seraient de cette nature: ils apprendraient à une postérité trop facilement oublieuse les luttes que vous avez menées à côté d'hommes admirables comme Omer Héroux. J'espère que vous nous exauçerez. Votre verte vieillesse a encore un chef-d'œuvre à écrire!<sup>151</sup>

Un article de Sylvain sur l'admiration de l'abbé Joseph-Sabin Raymond pour Montalembert a enchanté Groulx, d'autant que le souvenir de la *Croisade d'adolescents* dirigée par ce dernier y était rappelé. Au sein de ce mouvement d'action catholique, la figure de Montalembert était proposée à l'imitation des collégiens. Sylvain affirmait: «Seule l'influence, au Canada, d'un Louis Veullot dépassa en étendue et en profondeur celle de Montalembert<sup>152</sup>.» En réaction, Groulx lui écrivit: «Il est émouvant d'apprendre à mon âge qu'il y a presque 100 ans, un autre éducateur s'éprenait d'enthousiasme pour ce jeune Montalembert<sup>153</sup>.» Groulx et Sylvain partageaient en effet certaines admirations, dont le cas qu'ils faisaient des grandes figures du libéralisme catholique en France. Mais l'estime de Sylvain n'était pas bornée par l'ultramontanisme foncier de Groulx.

À la fin de 1964, ce dernier lance *Chemins de l'avenir*<sup>154</sup>. L'ouvrage est «plutôt désarmant», au dire du père Benoît Lacroix, o.p., qui observe, en adoptant un point de vue libéral: «Peut-être oublierait-il, comme malgré lui et à cause de l'éducation à sens unique de son enfance, que la culture "profane" appelle, elle aussi, le sacré, mais d'une autre manière, et qu'elle peut lui préparer un terrain aussi noble qu'une seule religion populaire traditionnelle<sup>155</sup>.» Sylvain, lui, réagit par une lettre, autant dire, fervente et sans un mot de critique. Elle plaît à ce point à Groulx qu'il en cite un extrait dans ses mémoires<sup>156</sup>. Elle mérite d'être reproduite ici:

149. Mais sa première collaboration à la revue de Groulx remonte à juin 1950: «Lamartine et les catholiques de France et du Canada», *RHAF*, 4, 1 (juin 1950), p. 29-60.

150. SYLVAIN, «Projet d'une histoire de l'Église catholique du Québec», p. 113.

151. Centre de recherche Lionel-Groulx, fonds Lionel Groulx, Sylvain à Groulx, 7 mai 1963.

152. SYLVAIN, «Le premier disciple canadien de Montalembert: l'abbé Joseph-Sabin Raymond (avec une lettre inédite)», *RHAF*, 17, 1 (juin 1963), p. 93.

153. Centre de recherche Lionel-Groulx, fonds Lionel Groulx, Groulx à Sylvain, 9 mai 1963.

154. Montréal, Fides, 1964, 161 p.

155. Cité par TRÉPANIÉ, «Une admiration intelligente», dans Giselle HUOT (éd.), *Dits et gestes de Benoît Lacroix. Prophète de l'amour et de l'esprit*, Saint-Hippolyte et Montréal, Noroît et Fondation Albert-le-Grand, 1995, p. 314.

156. GROULX, *Mes Mémoires*, Montréal, Fides, 1974, t. 4, p. 303.

J'ai terminé hier soir, vers minuit, la lecture faite d'affilée de votre dernier ouvrage: *Chemins de l'avenir*. Vous m'avez tellement secoué que, deux heures après, je n'avais pas encore fermé l'œil! Quelle clairvoyance dans le diagnostic des tares qui affligent une partie de notre jeunesse! Comme vous analysez magistralement les causes qui ont produit la déliquescence, l'aveulissement actuels! Votre scalpel, souverain, tranche impitoyablement dans les chairs putrides, mais pour dégager ce qui doit être sauvé.

Car vous indiquez avec non moins de sagacité les remèdes à employer pour guérir notre société malade. J'ai surtout apprécié ici l'homme de foi, le prêtre. Aussi sort-on de la lecture de votre livre malgré tout enthousiaste pour l'œuvre qui nous attend et fier d'être Canadien français, d'être né sur cette terre du Québec. Votre livre est un livre lucide, vigoureux, véridique parfois à faire crier, mais en même temps salubre, roboratif. Heureux les jeunes qui vous liront et qui comprendront! Vous ajoutez encore à la reconnaissance que notre peuple vous doit.

Vous nous avertissez que vous atteindrez bientôt votre quatre-vingt-septième année. On ne le dirait certes pas à vous lire! Votre phrase a une fermeté toute juvénile. Les formules à l'emporte-pièce se pressent au bout de votre stylo. Où se trouve la caducité de l'âge dans cette prose musclée et la lucidité d'une pensée qui ne craint pas d'aller virilement jusqu'au bout des constata[t]ions, même les plus cruelles, les moins populaires?

Aussi, tablant sur votre vigueur présente, c'est avec confiance que je vous souhaite de nombreuses années de vie, pour continuer à rester parmi nous une «figure de proue». Mais je vous souhaite surtout une année 1965 propice à tous égards. Que Dieu vous comble de ses plus amples bénédictions: amorce dès ici-bas de l'unique récompense qui vous attend après une longue vie dévouée avec quel élan au service de l'Église et de la patrie<sup>157</sup>.

Pour Sylvain comme pour Malchelosse, le service de l'Église et de la patrie, d'une part, et, d'autre part, celui de la vérité et de la liberté sont indissociables en droit puisque ces biens ne sauraient être antinomiques. Le libéralisme catholique de Sylvain est le libéralisme corrigé par la religion: l'intégrité du dépôt de la foi est préservée. Moyennant certaines précautions, un catholique pouvait professer des opinions libérales, sans tomber dans le libéralisme défendu, dit *religieux* ou *impie*. Un doctrinaire comme Louis-Antoine Dessaulles franchira le Rubicon, en interprétant dans un sens trop absolu les grands principes du libéralisme politique du début du XIX<sup>e</sup> siècle: «Souveraineté du peuple que Lamennais, dès le temps de *l'Avenir*, avait soutenue en s'appuyant sur saint Thomas et Suarez, autonomie du politique et du temporel par rapport au religieux, séparation de l'État et de l'Église, ces thèses mennaisiennes, Dessaulles, à la tête du groupe des "rouges", ne cessera de les défendre, soit dans *l'Avenir* et *le Pays*, soit à la tribune de l'Institut Canadien, contre ses adversaires politiques et ultramontains, dont le plus tenace et le plus redoutable fut certes M<sup>gr</sup> Bourget<sup>158</sup>.» Le libéralisme de Sylvain n'en est pas moins un vrai libéralisme, exigeant, difficile à vivre dans sa pureté, mais en harmonie avec la dignité de l'Homme. En somme, un humanisme exhaussé par la poussée théocentrique, qui rappelle Jacques Maritain<sup>159</sup>. Georges Burdeau l'a amplement démontré, l'histoire du libéralisme ressemble à un enchaînement d'avatars, qui l'entraîne vers le bas à mesure qu'il s'alourdit de matérialisme. Car le libéralisme dans sa jeunesse et dans sa générosité, – du déclin du Moyen Âge à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, – était un spiritualisme, nourri de l'anthropologie chrétienne et non corrompu chez les meilleurs par un rationalisme orgueilleux. La liberté qu'il reconnaissait et défendait était d'abord une liberté

157. Centre de recherche Lionel-Groulx, fonds Lionel Groulx, Sylvain à Groulx, 24 décembre 1964.

158. SYLVAIN, «Un disciple canadien de Lamennais: Louis-Antoine Dessaulles», *CD*, n° 34 (1969), p. 82.

159. Je pense en particulier à un classique de Maritain, dont la relecture n'épuise pas la richesse: *Humanisme intégral. Problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté*, nouv. éd., Paris, Aubier-Montaigne, 1968 [1<sup>re</sup> éd., 1936], 317 p. (Coll. «Foi vivante», n° 66.)

intérieure, éclairée par la droite raison et contenue dans de justes limites par le respect de la loi naturelle et le souci de la liberté de l'autre. La liberté était aussi sociale. L'homme ne s'était pas encore emprisonné dans un univers clos. Cet individualisme moral, sans doute parce qu'il s'est coupé de ses racines, du personnalisme chrétien, n'a pu empêcher l'individualisme propriétaire de le gauchir et de le subjuguier, d'évincer la qualité par la quantité et de refouler le bonheur et le progrès dans la catégorie de l'avoir, au mépris de son éthique première. Son drame est de s'être laïcisé. Le rêve de la démocratie classique a enfanté la réalité monstrueuse de l'État libéral du XIX<sup>e</sup> siècle. Le libéralisme, durci, égocentrique, s'est dégradé en matérialisme, et Dieu a déserté la Cité. L'honneur de Sylvain est de s'être attaché au premier libéralisme, humaniste et intellectuel, enraciné dans l'héritage chrétien.

On comprend mieux alors ses sévérités de libéral à l'égard de M<sup>gr</sup> Bourget, une des gloires de l'Église québécoise, en même temps que son admiration de catholique pour cet «homme de prière dont la sainteté fut entourée d'un culte, même de son vivant», de «ce cœur secourable à toutes les détresses morales et physiques dans un Montréal dont l'urbanisation rapide entraîne une prolétarianisation galopante<sup>160</sup>». C'est que le maximalisme doctrinal de M<sup>gr</sup> Bourget l'expose à la tentation d'oublier que, si le spirituel et le temporel ne sont pas séparés, ils sont distincts<sup>161</sup>. Ainsi, «la pensée de l'évêque de Montréal débouche directement sur la théocratie, dans laquelle un contemporain de Veuillot, l'abbé Henri Maret, doyen de la faculté de théologie de la Sorbonne, voit le résumé de la doctrine sociale et politique de l'ultramontanisme<sup>162</sup>.» Sur un autre plan, celui de la vie intellectuelle, Sylvain reproche implicitement à M<sup>gr</sup> Bourget de méconnaître les droits de l'intelligence adulte, qui n'est sans doute pas libre d'adhérer à des thèses que le magistère réprovoque au point de vue dogmatique, mais qui a le droit d'exercer son jugement, ainsi éclairé, sur les productions intellectuelles qui les épousent et, par conséquent, le droit de les lire et de les critiquer. Autrement, le catholique s'enferme dans la citadelle du silence, hérissée de condamnations, abandonnant l'espace public aux contempteurs de la foi. Sylvain explique pourquoi l'Institut canadien résiste aux pastorales comminatoires de M<sup>gr</sup> Bourget: «Pour le libéral, en effet, chacun a le pouvoir de choisir à son gré ses aliments intellectuels; les cas d'empoisonnement qui peuvent en résulter ne sont que des inconvénients accidentels, amplement compensés par un bien supérieur: la liberté.» Sylvain ne fait pas grief à M<sup>gr</sup> Bourget, bien au contraire, d'avoir été le grand artisan du renouveau catholique; il regrette seulement qu'il ait

160. Le lecteur pressé qui veut prendre la mesure de l'œuvre de Sylvain n'a qu'à lire l'article qu'il consacre à M<sup>gr</sup> Bourget dans le *DBC*, t. 11, p. 103-115. En un mot, c'est du meilleur Sylvain. Par exemple, l'historien nous montre en fin psychologue, et en un raccourci saisissant, pourquoi l'évolution de M<sup>gr</sup> Bourget paraît imiter celle de Pie IX: «Bourget est aussi un patriote que les événements de 1837 ont ancré dans un conservatisme allergique à toutes les aventures politiques et sociales».

161. La Droite de doctrine – que j'oppose à la droite de sentiment (la prédisposition psychologique à l'autoritarisme) et à la droite de gouvernement (l'opportunisme conservateur) – la droite de doctrine, donc, a appris à ses dépens de quels méfaits le cléralisme était capable. Adrien Loubier le rappelle: «*Le temps de la démocratie cléricale* a vu les hommes d'Église institutionnaliser la confusion du temporel et du spirituel, dans un monisme des pouvoirs qui est le rejet au moins pratique et implicite de la doctrine traditionnelle des deux glaives» (*Démocratie cléricale*, Vailly-sur-Sauldre, Éditions Sainte-Jeanne d'Arc, 1992, p. 193).

162. Je n'examine pas la question – importante – de savoir si la pensée et l'action de M<sup>gr</sup> Bourget étaient effectivement théocratiques. L'évêque – on aurait tort de négliger ce fait – était conscient du contexte particulier où il devait exercer sa lourde charge pastorale: une société mixte, dominée par un empire anglo-protestant et gérée dans le cadre du parlementarisme britannique, auquel la majorité de culture française s'acculturait peu à peu.

embrassé sans réserve aucune l'ethos «d'une Église autoritaire, intransigeante, intolérante, en somme celle de la dernière partie du pontificat de Pie IX, dont les anathèmes à l'endroit du monde moderne avait fini par renfermer la catholicité dans une sorte de ghetto».

*Les Cahiers des Dix* sont redevables à Sylvain d'une douzaine d'études fouillées, écrites dans une langue élégante et claire. Relevant de l'histoire intellectuelle et religieuse, elles se penchent sur l'ultramontanisme, le libéralisme et l'histoire de l'enseignement universitaire. Elles révèlent chez son auteur une érudition très sûre dans ses spécialités, des lectures immenses et le don de la synthèse. Elles comportaient à l'occasion des mises au point pour ainsi dire définitives. Ainsi il a établi que, contrairement à ce qu'on avait cru, le *Courrier du Canada*, important organe ultramontain, était bel et bien une fondation cléricale due à M<sup>er</sup> Charles-François Baillargeon, administrateur du diocèse de Québec<sup>163</sup>. On comprend que Sylvain n'applique jamais le qualificatif *libérales* aux autorités ecclésiastiques de Québec sans l'assortir de guillemets. Nul historien n'a démontré avec plus de force la nécessité de se déprendre de l'alternative ultramontanisme-libéralisme pour qui veut comprendre les débats doctrinaux au sein de l'Église québécoise au XIX<sup>e</sup> siècle. Le réflexe qui pousse à voir un libéral dans tout adversaire des chefs de file de l'ultramontanisme absolu lui paraissait antiscientifique: la doctrine ultramontaine ne s'accompagne pas nécessairement d'une pratique intransigeante. Si les libéraux n'admettaient pas qu'un catholique ne peut souscrire à la thèse de la séparation des pouvoirs temporel et spirituel, les doctrinaires ultramontains, dans l'ardeur des polémiques, risquaient au contraire de perdre de vue leur nécessaire distinction<sup>164</sup>. J'ajouterais, pour ma part, que le recours à l'argument du droit commun dans la défense de l'ecclésiologie et, singulièrement, de la conception catholique des rapports entre l'Église et l'État, face à un gouvernement laïc et anticlérical, ou encore au sein d'une société pluriconfessionnelle, ne peut constituer un critère permettant de séparer, au sein de la famille ultramontaine, les intransigeants des modérés, dits improprement libéraux. En pratique, même M<sup>er</sup> Bourget ne s'en prive pas dans ses relations avec les autorités politiques et dans la promotion de l'école confessionnelle. On n'a pas assez remarqué que Grégoire XVI condamne, dans *Mirari vos*, la liberté de conscience, la liberté de la presse et la séparation de l'Église et de l'État, mais passe sous silence deux articles fondamentaux du programme mennaisien: la liberté d'enseignement et la liberté d'association, laissant *de facto* intact l'argument du droit commun dans la revendication de ces deux libertés (ce qui serait reconnu aux uns devraient l'être à tous). Au Québec, la consolidation de l'école catholique comportait celle de l'école protestante, et le droit à l'école dissidente s'exerçait dans le cadre d'une convention démocratique qui régissait les rapports entre majorité et minorité et qui, acceptée en fait par tous, même les ultramontains radicaux, ne reposait pas sur le droit supérieur d'enseigner que l'Église a reçu de son fondateur,

163. SYLVAIN, «Les débuts du "Courrier du Canada" et les progrès de l'ultramontanisme canadien-français», *CD*, n° 32 (1967), p. 254-278.

164. Toutes ces discussions me semblent inutilement embrouillées parce que l'on confond le sens large du mot anticléricalisme (hostilité générale envers l'Église) avec son sens strict (refus de l'ingérence du clergé dans la sphère politique). Le cléralisme est un mal, même pour le croyant. Il faut se rappeler que la théorie des deux glaives (le spirituel *ad usum* et le temporel *ad nutum*) adoptée par la papauté au Moyen Âge n'a jamais fait l'objet d'une définition dogmatique, qui d'ailleurs aurait été en contradiction avec l'enseignement des papes modernes, dont Léon XIII. En outre, toutes les fois que le régime politique a été contesté radicalement et que le siècle était gros d'une ère nouvelle, l'Église a eu tendance à se départir de son indifférence de principe à l'égard de la forme du gouvernement (monarchie, aristocratique ou démocratique), position difficile à concilier en pratique avec le respect dû à l'autorité constituée selon l'enseignement paulinien. Se trouve ainsi posé le difficile problème de la légitimité, qui a tant occupé Bodin et Hobbes.

mais sur un compromis d'inspiration libérale à la mode britannique, c'est-à-dire sur une certaine conception des relations entre le privé et le public, beaucoup plus souple que celle du libéralisme français. Enfin, remarquons que les archevêques de Québec ont tenu autant que les archevêques de Montréal à leur magistère moral et intellectuel, et que les premiers ont manié la censure et l'interdit contre les œuvres et les périodiques qu'ils réprouvaient jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. En somme, l'Église de Québec épouse la même doctrine que celle de Montréal, mais son ultramontanisme est «plus réaliste, davantage pragmatique<sup>165</sup>».

Sylvain avait en horreur les équations sommaires passées à l'état de conditionnement, du genre: *gallican égale libéral* ou *ultramontain égale gaumiste*. Ne peint-il pas Cyrille Boucher, disciple ardent de Veillot, en défenseur des thèses de M<sup>gr</sup> Dupanloup, contre les gaumistes canadiens<sup>166</sup>? En grand historien qu'il était, Sylvain fait toucher du doigt au lecteur la complexité, l'épaisseur de l'histoire. Sa compétence embrassait autant l'histoire de France, l'histoire de Grande-Bretagne et l'histoire des États-Unis que celle du Canada. À preuve, son travail sur «le rôle de la "La Minerve" dans l'échec au cardinalat de monseigneur Darbois<sup>167</sup>»; celui sur «l'affaire Corrigan à Saint-Sylvestre<sup>168</sup>»; ou encore son article sur «l'affaire Maria Monk<sup>169</sup>». Sylvain n'était pas du genre à se livrer aux joutes de la polémique, mais il ne lui répugnait pas de donner son opinion personnelle, même dans le cadre d'un article savant. Témoin, ce jugement de valeur, en 1969, qui lie étroitement le présent au passé: «À la collusion trop étroite du prêtre et du politicien, qui fut le drame politico-religieux du Canada français au siècle dernier, correspondent les compromissions de Grégoire XVI avec les puissances absolutistes de l'Europe, qui ont joué comme "révélateur" un rôle central dans le drame mennaisien, un des drames les plus pénibles de l'histoire du catholicisme moderne, et qui continue d'autant plus à passionner ceux qui l'abordent, que plusieurs des problèmes fondamentaux qui furent soulevés par ce précurseur de génie sont des problèmes éternels, qui attendent toujours une solution vraiment satisfaisante<sup>170</sup>.» On devine aisément dans quelle direction, à son avis, il fallait chercher cette solution. Son article sur Joseph Doutre réaffirme nettement les termes du problème: «la thèse essentielle du libéralisme politique, la séparation de l'Église et de l'État, et par voie de conséquence l'exclusion du clergé de la politique et l'accent mis sur l'éducation laïque non-confessionnelle»; la position libérale «qui refuse à qui que ce soit le droit de surveillance et de prohibition en matière de livres et de lectures»; «le problème central de l'antagonisme libéral-ultramontain: l'attitude à prendre à l'égard du monde issu de la révolution intellectuelle et politique du siècle des Lumières et particulièrement du régime des libertés civiles et religieuses proclamé dans la "déclaration des droits de l'homme et du citoyen"<sup>171</sup>». Cela étant bien posé, Sylvain ne voyait de solution que dans un accommodement dynamique, en évolution par conséquent, qui viserait à préserver à la fois la religion et le régime de la liberté, à accepter en pratique le droit commun, dans l'esprit d'un véritable libéralisme, c'est-à-dire le dialogue loyal des idées. Or, manifestement, cela n'a pas été possible, et par là faute autant des libéraux que des ultramontains. M<sup>gr</sup> Bourget, tout en tolérant une pratique inspirée

165. SYLVAIN, «Les difficiles débuts de l'Université Laval», *CD*, n° 36 (1971), p. 234. L'histoire de l'enseignement universitaire était un des centres d'intérêt de Sylvain. Voir aussi: «Louis-Jacques Casault, fondateur de l'Université Laval», *CD*, n° 38 (1973), p. 117-132.

166. SYLVAIN, «Cyrille Boucher (1834-1865), disciple de Louis Veillot», *CD*, n° 37 (1972), p. 298.

167. *CD*, n° 33 (1968), p. 193-212.

168. *CD*, n° 42 (1979), p. 125-144.

169. *CD*, n° 43 (1983), p. 167-184.

170. SYLVAIN, «Un disciple canadien de Lamennais: Louis-Antoine Dessaulles», *CD*, n° 34 (1969), p. 82-83.

171. SYLVAIN, «Un adversaire irréductible du clergé canadien-français au dix-neuvième siècle: Joseph Doutre», *CD*, n° 41 (1976), p. 116, 121 et 123.

du droit commun, tout en l'invoquant lui-même à l'occasion, ne pouvait lui faire une place dans sa doctrine, même simplement en tant qu'*hypothèse*, comme le faisait un Montalembert, par exemple. Doutré et les plus irréductibles de ses compagnons de lutte se révélaient aussi incapables de souplesse, ce qui les opposera aux *lauriéristes*. Sylvain y insiste: «Il faut faire remarquer que l'intransigeance ultramontaine se heurtait à l'intransigeance radicale. Si ces deux fractions de l'opinion s'opposaient, ce n'était pas surtout pour la raison que leurs principes religieux ou areligieux étaient contradictoires, mais parce qu'elles voulaient l'une et l'autre imposer leur idéologie à la cité<sup>172</sup>.» Bref, les radicaux, au mépris de leurs principes de tolérance, ne s'efforçaient pas assez à la coexistence; leur secrète ambition, du moins chez les extrémistes, était de priver la religion de sa réalité sociale pour la refouler dans les temples et les consciences, d'une certaine façon de l'exclure du droit commun et du marché aux idées. Au fond, ils lui réservaient le sort qui attendent les déviances: l'enfermement. Selon toute vraisemblance, Sylvain croyait que les intégristes – à leur corps défendant, comme par un effet pervers de leur maximalisme, – et les rouges – conformément à leur logique étroite – conspiraient ensemble, sans le savoir, à enserrer la religion d'un cordon sanitaire. Le destin des rouges tend à confirmer la leçon de l'humanisme chrétien pour qui la liberté, d'abord intérieure, n'est vraiment féconde qu'irriguée par la religion. Ainsi se comprend mieux l'appréciation que faisait Sylvain des *Chemins de l'avenir* de Groulx. Il est clair que pour lui les passes d'armes idéologiques nuisent à la vie intellectuelle et universitaire. Il aurait tendance à généraliser les réflexions que lui inspire la carrière du docteur Jean-Étienne Landry dans ses rapports avec l'histoire de la jeune Université Laval: «Elle en marqua les débuts héroïques et prometteurs, pour finalement s'enliser dans le maquis des luttes idéologiques qui détournèrent trop de forces vives et d'intelligence d'élite d'un travail vraiment créateur. L'historien ne peut que contempler avec tristesse l'imbroglio de ces polémiques interminables et inexpiables qui stérilisèrent trop efficacement et pendant trop d'années le progrès scientifique au sein de la petite collectivité canadienne-française<sup>173</sup>.»

En 1969, Sylvain prendra la relève de Malchelosse, devenant à son tour secrétaire de la Société des Dix, mais sans la débrouillardise financière de ce dernier: la publication des *Cahiers* sera suspendue pendant trois ans, de 1980 à 1982. Il rendait volontiers hommage à son prédécesseur, à sa «ferme et tenace emprise», grâce à laquelle «dix fervents de l'histoire» ont pu publier un cahier annuel, au milieu de leurs lourdes obligations professionnelles et familiales, et «surmonter l'épreuve de la durée, de la lassitude et des contrariétés inhérentes à ce genre d'entreprise<sup>174</sup>». Obéissant aux règles de la spécialisation universitaire, qui préfère l'approfondissement à la multiplicité des chantiers, Sylvain s'est intéressé à un nombre plus restreint de sujets que Malchelosse. Mais, il ne s'est pas interdit de descendre à l'occasion vers la petite histoire, qu'il était loin de dédaigner. Quant à Malchelosse, on l'a vu, il lui est arrivé d'y échapper, et sans grand effort. Si on accepte la tripartition évoquée au début de ces notes, on ne

172. SYLVAIN, «Un adversaire», p. 125.

173. SYLVAIN, «Jean-Étienne Landry (1815-1884), l'un des fondateurs de la faculté de médecine de l'Université Laval», *CD*, n° 40 (1975), p. 196.

174. SYLVAIN, «Préface», *CD*, n° 39 (1974), p. 8.

lui marchandera pas le titre d'historien. Pour ma part, je suis reconnaissant à mes confrères de m'avoir appelé à poursuivre la jeune tradition du premier fauteuil, illustrée par Gérard Malchelosse et Philippe Sylvain, dont je suis fier de recueillir l'héritage à la manière des Dix, dans l'amitié et la liberté.



photo: B. Lambert, Le Forum

**Pierre Trépanier** est professeur d'histoire à l'Université de Montréal depuis 1980. Il est né à Rouyn-Noranda (Abitibi) en 1949. Il a étudié aux universités de Sherbrooke et d'Ottawa, puis enseigné à l'université de Moncton de 1976 à 1980. Spécialiste de l'histoire intellectuelle, à laquelle il a consacré de nombreux articles, il est coéditeur de la *Correspondance* de Lionel Groulx. Il a été élu à la Société des Dix en 1988.